

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**L'accès aux images fixes dans les bibliothèques :
bilan et nouvelle problématique**

Martine Mauvieux

**sous la direction de
Corinne Le Bitouzé (BNF)**

1998

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8030049

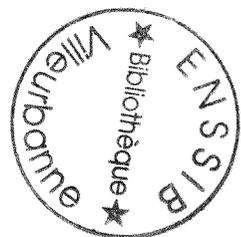
**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**L'accès aux images fixes dans les bibliothèques :
bilan et nouvelle problématique**

Martine Mauvieux



**sous la direction de
Corinne Le Bitouzé (BNF)**

1998

1997
DCB
26

SOMMAIRE

Résumé et abstract	3
Remerciements	4
Introduction	5
I. Les images fixes dans les bibliothèques	7
1. Qu'appelle-t-on image fixe ?	7
L'image et l'écrit	7
L'image comme œuvre d'art	7
Réalisation d'une image	8
Image et reproduction	8
L'analyse de l'image	8
L'image comme produit d'une époque	8
Polysémie de l'image	9
L'image et le temps	9
2. Les collections d'images fixes	10
Des fonds anciens	10
Quelle connaissance a-t-on des collections d'images ?	11
Protection des fonds d'images fixes	13
3. Accès aux documents primaires et aux reproductions photographiques	16
Accès au contenu de l'image fixe	16
Aide du personnel dans les bibliothèques	18
l'accès aux établissements	19
Les inventaires et les catalogues	19
Le cadre de classement	21
Les expositions	22
les éditions	22
4. La connaissance des publics	23
Le public du département des Estampes de la Bibliothèque nationale de France	23
Le grand public	24

II. Les moyens institutionnels mis en œuvre pour rendre accessible les fonds d'images fixes	27
1. 1982 : Le "Rapport Desgraves" s'interroge sur le patrimoine des bibliothèques	27
2 1978 : création de la photothèque de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) et convention avec la DLL	30
3. De 1983 à 1993 : le microfilmage des collections iconographiques des bibliothèques municipales	32
4. De 1982 : La DLL et la DAP s'unissent pour aider à la création d'artothèques	35
5. De 1982 à 1997 : projet et création d'un Institut National d'Histoire de l'Art	36
III. Les technologies de l'information et de la communication au service de l'image fixe	43
1. Les banques d'images	43
2. Le vidéodisque, support privilégié des années quatre-vingts en France	44
Le vidéodisque pour la mise en valeur d'un fonds homogène	46
Le vidéodisque pour une banque d'images thématique	47
Le vidéodisque pour des banques d'images régionales	49
3. La numérisation pour les grandes et les petites collections	51
La numérisation de séries thématiques à la BPI	52
La numérisation de 300 000 images fixes à la BNF	54
La numérisation des collections iconographiques des bibliothèques françaises	56
Conclusion	58
Bibliographie	62
Annexes	67

L'accès aux images fixes dans les bibliothèques : bilan et nouvelle problématique

Résumé :

Depuis une vingtaine d'années, les images fixes (fonds anciens et contemporains : originaux et reproductions d'estampes, de photographies, d'imagerie photomécanique) font l'objet d'une attention particulière dans les bibliothèques (conservation, mise en valeur) grâce à une aide soutenue de l'Etat. L'accès au public se trouve amélioré (constitution de répertoires d'accès aux collections spécialisées des bibliothèques, de catalogues, d'expositions, de publications, de banques d'images). Mais l'accès aux documents originaux reste toujours difficile.

Descripteurs :

Images fixe. Document iconographique. Accès document. Traitement de l'image. Banque d'images.

Abstract :

For 20 years, the still pictures (old and contemporary collections, original and reproduction : prints, photographs, photo mechanical pictures) have been subject to a particular attention in libraries (preservation, bringing out) thanks to a continuing help of the State. The public access is improved by the constitution of specialized collections lists, catalogues, exhibitions, publications and image databanks. However gaining access to original documents is still to be done.

Keywords :

Still picture. Iconographic document. Access document. Image processing. Image databank.

Remerciements

J'adresse tous mes remerciements à Corinne Le Bitouzé qui m'a donné très tôt des pistes pour mener à bien ce travail.

Je remercie également toutes les personnes que j'ai rencontrées pendant l'été et qui m'ont apporté des éclairages différents sur mon sujet et en particulier :

Anne-Françoise Bonnardel, Denis Bruckmann et Pierre-Yves Duchemin de la BNF,

Annie Jacques de la Bibliothèque de l'ENSBA,

Marie-Dominique Nobecourt de la Bibliothèque d'art et d'archéologie (Jacques Doucet),

Françoise Giroux de la BPI,

Pierre Guinard et Yvette Weber de la Bibliothèque municipale de Lyon,

Jean-Marie Arnoult, Gaëlle Béquet et Jacques Deville de la DLL,

Philippe Sénéchal de l'INHA,

Claudia Rabel de l'IRHT (Orléans).

Introduction

Aujourd'hui, il est banal de parler de "civilisation de l'image" pour désigner notre époque. En effet, se multipliant à l'infini, l'image a submergé le monde des mots apportant avec sa matérialité des problèmes d'appréhension inconnus avec le texte : le support est aussi "parlant" que le contenu, l'utilisation de la couleur ou du noir et blanc, la reproduction par des techniques de gravure, de photographie ou de numérisation ajoutent ou soustraient du sens à l'image indépendamment des modifications plus ou moins volontaires du contenu.

Or, cette complexité est autant promesse de découvertes que source de confusion.

La profusion de l'image a entraîné l'apparition de nouveaux comportements des particuliers et des professionnels (édition, journalisme, métiers de la conservation) par rapport à elle : lecture, analyse, formation, enseignement, reproduction, transformation participent à la réflexion autour de l'image. Parallèlement, on assiste à la multiplication des collections d'images.

Ces réalités, qui se sont imposées au XXe siècle, conjointement à l'essor des techniques (imprimerie, photographie, cinéma, télévision) et des technologies de l'information et de la communication (vidéodisques, cédéroms, numérisation, diffusion sur Internet), ont obligé les bibliothèques depuis quelques années à faire une double prise de conscience :

- nécessité de mettre en valeur les fonds existants (anciens, rares et précieux) et de les enrichir par de nouvelles acquisitions pour un meilleur accès au public,
- nécessité de réaliser des supports de substitution (photographies sur papier, diapositives, microfilms, banques d'images) pour contribuer à la sauvegarde des collections et à la diffusion auprès du public.

Débordant les activités bibliothéconomiques traditionnelles, ces obligations vis-à-vis de l'image exigent des actions particulières : organisation des fonds d'une façon cohérente, classement des images, identification des contenus, choix des documents en vue de la constitution des banques d'images, travail éditorial, réalisation d'expositions et de produits dérivés, etc...

La difficulté réside essentiellement dans le fait que, d'une part ces documents (de natures souvent très différentes) se comptent par milliers et que, d'autre part, pendant longtemps aucune norme n'a été édictée pour leur traitement (aujourd'hui, il existe des normes de conservation et bientôt de catalogue et d'indexation).

Or, la création des médiathèques et de la BPI (à la fin des années soixante-dix avec l'introduction de l'audiovisuel) et la proclamation de l'année du Patrimoine (en 1980) ont amorcé l'ouverture irrémédiable des bibliothèques à l'univers iconographique.

Elles ont été aidées pour cela par les pouvoirs publics soucieux d'améliorer la conservation et la diffusion du patrimoine national stocké aussi bien dans les bibliothèques que dans les musées.

Il serait intéressant de savoir comment ces opérations ont été menées par les bibliothèques (choix des fonds à mettre en valeur, choix des techniques de reproduction, préparation et déroulements des travaux) et quelles sont les conséquences de ces actions aujourd'hui dans le suivi du traitement des collections et les pratiques des usagers. A notre connaissance, aucune étude approfondie n'a été menée dans ce sens (en dehors des enquêtes commandées par le ministère de la culture autour des artothèques et de leurs publics).

L'objet de ce mémoire est de s'interroger sur les moyens mis à la disposition du public, depuis une vingtaine d'années, pour accéder aux images fixes : outils de localisation, outils de recherche dans les fonds, accès direct (communication des originaux), accès indirect (communication de reproductions, proposition de banques de données locales ou en réseau), accès intellectuel ou matériel.

Il est naturel en même temps de se demander si ces moyens sont efficaces, si les collections d'images fixes sont exploitées d'une façon pertinente et optimale, si elles ne sont pas occultées par les collections de livres ou d'autres supports.

Il est intéressant enfin de s'interroger sur la cohabitation des fonds originaux et des banques d'images : quelle place respective leur accordent les bibliothèques ? Quel regard leur portent les usagers ? Et cela en tenant compte du fait que, pour reprendre la théorie de Walter Benjamin énoncée en 1936 dans son célèbre essai *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*¹, l'image par sa reproduction, perd son "aura" c'est-à-dire son authenticité (un de ses sens ou sa vibration).

¹ BENJAMIN, Walter. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*. In *Ecrits français*. Paris : Gallimard, 1991, p. 140-192.

I. Les images fixes dans les bibliothèques

1. Qu'appelle-t-on image fixe ?

L'image et l'écrit

Il est difficile de donner une définition univoque de l'image fixe tant elle renvoie à des concepts différents qui se complètent ou s'opposent. Dès l'introduction du livre *Les images dans les bibliothèques*², les auteurs mettent en évidence les rapports complexes que l'image entretient avec le signe, le langage et l'écriture. Cela s'explique par le fait que l'écrit a dominé la culture occidentale pendant des siècles structurant nos modes de pensées et par là même notre appréhension des formes représentées. Dans *L'iconothèque*, Henri Hudrisier précise "jusqu'au XIXe siècle, l'image, même imprimée, présentait un certain caractère de rareté, ce qui la faisait considérer comme œuvre d'art et dépendre, pour sa classification et son organisation, des critères propres à l'érudition esthétique³".

L'image comme œuvre d'art

Marc Thivolet, dans un article de l'*Encyclopaedia Universalis*, objective l'image d'une façon radicale : "L'image est, par définition un objet, alors que l'écriture jouit du privilège attachée à l'immatérialité (...). L'image, elle, marque le divorce entre déchiffrement et pratique⁴". Or l'opposant à l'écriture "apanage d'une élite", il la considère dans son état le plus noble, c'est-à-dire en tant qu'œuvre d'art. Il la montre vivante, à la recherche de la "vérité", menacée tantôt d'appauvrissement (l'académisme), tantôt de déchirement quand elle s'oppose violemment aux institutions.

L'œuvre d'art a jalonné les siècles accompagnant l'évolution historique de ses formes marquantes. Dans le domaine des images elle peut jouer comme référence esthétique à un moment et disparaître dans la masse iconographique à d'autres époques. La cinquième leçon de *Les images dans les bibliothèques* nous met en garde : "Il n'existe pas de règle pour déterminer où sont les œuvres d'art dans une collection⁵".

² COLLARD, Claude, GIANNATTASIO, Isabelle, MELOT, Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Le Cercle de la Librairie, 1995, p. 19-37.

³ HUDRISIER, Henri. *L'iconothèque*. Paris : La Documentation française, 1982, p.33.

⁴ THIVOLET, Marc. Image. *Encyclopaedia Universalis*. Corpus. Paris : E.U., 1989. T. 11, p. 928-929.

⁵ COLLARD, Claude, *Les images en bibliothèque*. p. 44.

Réalisation de l'image

Œuvre d'art ou non, l'image peut être réalisée de multiples façons sur toutes sortes de supports : dépôt d'une trace de charbon de bois ou de plombagine, de pigments liés dans de l'huile ou de l'eau, d'encre, de composants chimiques, ... sur papier, tissu, verre ou celluloïd, Dessins, peintures, gravures, photographies, collages, techniques mixtes ou dérivées sont les procédés qui donnent naissance à différents types d'images : reproductions dans les livres, cartes postales, affiches, imageries publicitaires ou décoratives mais aussi œuvres originales d'artistes mêmes si elles sont multiples : estampes tirées en nombre limité, photographies signées et numérotées par l'artiste, ...

Image et reproduction

L'image peut être le produit d'une invention, quel que soit son degré de créativité, ou le résultat d'une reproduction d'une fidélité variable en fonction de la technique utilisée et du talent du reproducteur.

L'analyse de l'image

Aujourd'hui l'image est devenue omniprésente dans notre environnement socioculturel. Cependant elle n'a pas trouvé une place bien ancrée dans le champ des connaissances bien que les études la concernant se soient multipliées depuis une trentaine d'années apportant des analyses différentes selon les auteurs : sémiologues, sociologues, philosophes, psychologues, pédagogues, bibliothécaires, documentalistes, historiens d'art, artistes, etc...la décryptent, commentent, comparent, transforment, créent, cataloguent, classent, etc...

Ainsi, de par sa genèse et sa forme, l'image peut être tour à tour réelle, virtuelle, mentale, artificielle. Accompagnant un texte, elle peut devenir illustration ; ou à l'inverse, le discours peut l'éclairer, la commenter.

L'image comme produit d'une époque

Envisagée en tant que produit d'une activité à la fois artisanale et intellectuelle, elle est obtenue avec des moyens matériels plus ou moins sophistiqués, des intentions plus ou moins conscientes, des codes sociaux et culturels plus ou moins bien assimilés ; de ce fait, elle reflète une époque, explique une forme du réel ou dénature la vérité, la transforme. Elle rend compte également de la personnalité de celui qui l'a imaginée et réalisée.

Iconologues et iconographes se chargent d'y retrouver sens et significations par l'analyse des codes et des symboles.

Etudiée dans sa seule matérialité, l'image peut se révéler à travers l'espace; les formes et les volumes, la couleur, le geste, la représentation et le thème mis en scène⁶.

Polysémie de l'image

Polysémique, elle invite les spectateurs à y lire une histoire, à y sentir une atmosphère, à y reconnaître un évènement. Ainsi de l'émetteur au récepteur il y a de nombreux chemins qui donne à l'image de multiples visages. Régis Debray dira même : "l'image tire son sens du regard, comme l'écrit de la lecture, et ce sens n'est pas spéculatif mais pratique⁷". Autrement dit, l'image n'a d'existence qu'à travers les regardeurs porteurs d'un héritage iconographique mémorisé. De plus, d'une image isolée peut se dégager un ou plusieurs sens, la même image rattachée à un ensemble iconographique pourra donner à lire d'autres sens selon les liens qui se tissent entre ces mêmes images.

L'image et le temps

Fixe, l'image fait appel au temps et cela à plusieurs niveaux :

- le temps déroulé de sa réalisation concrète (instantanéité de la photographie qui peut être longuement préméditée ou gravure longue et patiente dans le métal d'un dessin rapidement ébauché par exemple),
- le moment unique de sa création (période historique qui légitime un style),
- le temps de " l'avant et de l'après" (l'évènement représenté s'inscrit dans un déroulement chronologique que l'on imagine par déduction),
- le temps que l'œil met à la parcourir (le sens de l'image est perçu à l'issue d'une observation attentive qui permet de découvrir des relations entre formes, objets, sujets, ...).

Elle s'oppose à l'image animée mais elle peut en être l'unité. Par son caractère statique, elle permet la contemplation, l'arrêt durable.

Cet aperçu rapide de l'image fixe sous ses multiples aspects et dans ses nombreuses acceptions montre à quel point **sa complexité rend son appréhension délicate aussi bien**

⁶ cf. URBAIN, Françoise. L'image d'art. Comment l'étudier. In *Images en Bibliothèques*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 1996, p. 15-21.

⁷ DEBRAY, Régis. *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*. Paris : Gallimard, 1992, p. 41.

en ce qui concerne sa description et son analyse que son classement dans des ensembles cohérents. Différente du texte par nature et pourtant sa rivale par tradition, l'image doit faire l'objet d'une approche particulière qui loin de la diminuer lui donne toute les chances de conserver sa valeur polysémique qui en fait sa richesse et son originalité.

2. Les collections d'images fixes

Se créant par milliers chaque jour, les images viennent alimenter les collections publiques et privées d'une façon exponentielle, essentiellement sous forme de reproductions photographiques ou de documents multimédias.

• Des fonds anciens

Or, nombreuses sont les bibliothèques conservant des images très anciennes datant du Moyen Âge (les manuscrits enluminés) et des siècles précédant la Révolution française (collections d'estampes et de livres illustrés confisqués pendant la période révolutionnaire). Après 1905 également, au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, des ouvrages confisqués au clergé furent assimilés aux collections publiques.

Ainsi existe-t-il dans les collections françaises des gisements d'images de toute nature et encore peu exploités : manuscrits à peinture, dessins, gravures en taille-douce, en taille d'épargne, lithographies, chromolithographies, photographies, photogravures, héliogravures, ...jusqu'à l'offset (procédé omniprésent dans l'imprimerie aujourd'hui). Des grands noms d'artiste, des œuvres uniques, rares ou précieuses côtoient l'imagerie populaire, gravures sur bois coloriées à la main et produites en grande quantité du XVII^e au XIX^e siècle.

D'autres fonds ont pu rentrer dans les collections par le biais d'érudits locaux qui, soucieux de ne pas disperser leurs documents patiemment rassemblés, les ont donnés aux bibliothèques et archives de leur ville. Ces ensembles d'images à caractère régional pour l'essentiel peuvent être précieux pour l'histoire locale.

Par ailleurs, le Dépôt légal a permis d'engranger des masses de documents considérables, à la Bibliothèque nationale bien sûr, mais aussi dans les bibliothèques municipales habilitées à recevoir le dépôt des imprimeurs.

• Quelle connaissance a-t-on des collections d'images ?

Les grandes collections françaises sont bien connues, décrites, conservées. Catalogues et inventaires, expositions et prêts à d'autres institutions participent à leur mise en valeur. Ce sont pour l'essentiel des collections parisiennes, la plus importante étant celle du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France (15 millions d'images). En revanche, les fonds des bibliothèques municipales sont encore très peu connus, faute de catalogues (à l'exception de Rouen et Reims) et d'exploitation.

Des répertoires des collections spécialisées

Les années quatre-vingt-dix ont vu naître un intérêt accru en ce qui concerne l'accès à ces fonds. L'Association des bibliothécaires de France a publié en 1993 et 1994 des répertoires ayant le mérite de signaler un grand nombre de collections spécialisées françaises.

*Les sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centre de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*⁸ propose 600 adresses de fonds accessibles au public.

L'ensemble de ces collections sont classées par région, par ville, par établissement. Les fonds iconographiques sont signalées sous la rubrique Collections. Les indications données concernent une évaluation des fonds en quantité avec quelques mentions sur le contenu : gravures, dessins, photographies, diapositives⁹.

Les fonds de documents originaux en France s'élèvent approximativement à 26 millions de pièces¹⁰. Les fonds de reproductions (tirages sur papier, négatifs, diapositives, ektachromes, images sur vidéodisques, images numérisées) s'élèvent à 8 300 000 documents (là encore ce nombre doit être considéré avec beaucoup de prudence, certaines photothèques ou diathèques n'ayant pas été évaluées quantitativement).

⁸ THOMPSON, Marie-Claude. *Les sources de l'histoire de l'art*. Paris : ABF, 1993.

⁹ A partir de ces données, il a été possible de regrouper les informations dans un tableau (voir annexe II) dans lequel ont été séparés les fonds d'originaux et les documents de reproduction (avec une marge d'erreur difficile à évaluer en ce qui concerne les photographies qui peuvent être des documents primaires ou secondaires ; les plaques de verre, par exemple, ont été réunies dans la colonne des documents originaux).

¹⁰ Ce chiffre étant cité pour donner une idée de grandeur seulement, tout en sachant que certains fonds répertoriés sont évalués d'une façon floue : "plusieurs milliers de documents", "135 albums d'estampes", par exemple.

Néanmoins, à partir de ces données il est possible de faire quelques commentaires (qui ne sont pas des conclusions définitives) : le fonds du département des Estampes de la BNF représente plus du double des collections françaises réunies, les fonds de reproductions sont trois fois moins importants que les fonds d'originaux.

En outre la liste des artothèques et galeries de prêt publiques et privées, mise à jour¹¹ chaque année par la Délégation aux arts plastiques (DAP) au ministère de la Culture, indique l'existence de 55 fonds d'œuvres d'art contemporaines soit 101 300 estampes, photographies mais aussi peintures et sculptures (en moindre quantité). 45 de ces collections ne sont pas signalées dans *Les sources de l'histoire de l'art*, les autres étant sous-entendues (attachée à des fonds d'estampes plus importants dans des bibliothèques ou centre d'art). (Voir annexe II).

Par ailleurs, les collections de manuscrits à peinture microfilmés par l' Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) ne sont pas signalées par le répertoire dans 92 cas sur 120, la plupart de ces fonds étant conservés par des bibliothèques municipales et des archives municipales et départementales. (Voir annexe II).

Cette constatation concernant des fonds d'images non répertoriés peut s'expliquer par le fait que les données réunies pour les *Sources de l'histoire de l'art en France* ont été réunies par voie d'enquête et qu'il est fort possible que des établissements n'aient pas été contactés (les archives par exemple) ou que ceux qui l'ont été n'ont pas répondu. De plus, ce répertoire datant de 1993 encore d'actualité pour l'essentiel des données présente malgré tout des indications périmées¹²

Cette rapide comparaison des listes des collections iconographiques nous prouve à quel point il est difficile encore actuellement d'avoir une idée exacte des fonds d'images en France.

Patrimoine des bibliothèques de France

C'est également au début des années quatre-vingt-dix que le ministère de la Culture et les Banques CIC pour le Livre ont décidé de s'associer pour créer un guide des régions paru en 1995 : *Patrimoine des bibliothèques de France* en 10 volumes plus un volume d'index.

¹¹ A signaler tout de même que l'artothèque de la Bibliothèque municipale de Lyon, ouverte au public en juin 1996, n'est pas mentionnée dans la liste de 1997.

¹² Par exemple, la Bibliothèque nationale de France est mentionnée sous Bibliothèque de France pour les collections prévues à Tolbiac et sous Bibliothèque nationale pour les départements spécialisés, la fusion des deux établissements ayant été postérieure à la publication (janvier 1994).

La présentation générale de cette collection reproduisant près de "3000 documents - enluminures médiévales, cartes, éditions illustrées, photographies, affiches, reliures- pour beaucoup inédits" indique que ce "guide est un événement culturel national".

L'introduction de Jean-Sébastien Dupuit, Directeur du Livre et de la Lecture au ministère de la Culture, précise l'objectif de cet ouvrage : "élargir l'accès du public aux ressources culturelles de notre pays par leur signalement ; encourager et stimuler son goût par la mise en valeur de ces ressources¹³". Les fonds anciens et précieux de près de 400 bibliothèques y sont décrits. L'ouvrage ne prétend pas à l'exclusivité mais, proposant un choix significatif des documents, participe à la mise en valeur de ces fonds mal connus.

• Protection des fonds d'images fixes

L'immense variété des images fixes accumulées dans les collections laisse à penser qu'il existe des conditions de conservation appropriées à chaque type de documents selon la nature de leur support et les substances chimiques intervenant dans leur réalisation. **Il est impossible d'envisager l'accès à ces collections sans s'arrêter un instant sur leurs modes de stockage et de communication.**

Les enluminures

En ce qui concerne les enluminures du Moyen Âge conservées dans les reliures d'origine ou non, un soin particulier leur est apporté : ces documents, qui font la fierté des bibliothèques, sont conservés dans les réserves. Nombre d'entre eux ont été inventoriés lors des campagnes de microfilmage de l'IRHT et sont admirés par le public (lors des journées portes ouvertes par exemple). La fraîcheur des couleurs, le raffinement des dessins, les textes manuscrits les accompagnant forcent l'admiration et le respect.

Les collections d'enluminures (des dizaines de milliers) de la Bibliothèque nationale de France, quant à elle, font l'objet d'un traitement spécifique, indépendant de l'entreprise de l'IRHT. Une base de données iconographiques Mandragore¹⁴, gérée sur micro-ordinateur par le logiciel DBase a été créé en 1989. Une étude a été faite pour lier cette base de données à une banque d'images ce qui éviterait de communiquer les manuscrits mais pour

¹³ DUPUIT, Jean-Sébastien. Elargir l'accès au patrimoine. Introduction. In *Patrimoine des bibliothèques de France*. Paris : Payot, 1995, t. I, p. 6.

¹⁴ ANIEL, Jean - Pierre. Mandragore. Une base de données iconographiques sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. *Le médiévistes et l'ordinateur*, automne 1992-printemps 1993, n° 26-27, p. 18-20.

le moment la photothèque du département des Manuscrits (importante) apparaît comme l'outil le plus pratique.

Les collections d'estampes et de photographies anciennes

En revanche, les collections d'estampes anciennes ne connaissent pas le même engouement : nombreuses sont encore les bibliothèques de province avouant conserver ces collections dans des conditions plus ou moins précaires par manque de temps, de moyens, de personnel. Les documents sont stockés dans des portefeuilles ou des boîtes sans véritable classement et sans repérage. Les normes de conservation préconisées (température : + ou - 18 ° C, hygrométrie : + ou - 55 % d'humidité) sont rarement respectées, les magasins étant la plupart du temps installés dans des bâtiments anciens et difficiles à réaménager. Ces fonds sont très peu communiqués mais certains d'entre eux ont fait l'objet de microfilmage (voir chapitre II) et peuvent être consultés sous cette forme.

Les cartes postales

Les fonds de cartes postales (nombreux et importants en quantité) ainsi que les collections d'imagerie populaire sont conservés dans des boîtes le plus souvent. Leur communication est fréquente et oblige le personnel à une recrudescence de vigilance pour surveiller la manipulation de ces documents sans protection et facilement subtilisables.

La conservation au département des Estampes de la BNF

Le département des Estampes et de la Photographie quant à lui a bénéficié, au moment de l'année du patrimoine (1980) et dans le cadre du Plan de sauvegarde¹⁵ des collections de la Bibliothèque nationale, d'un budget important (attribué par le ministère de la Culture) reconductible sur 10 ans pour la mise en valeur des fonds. Les documents en feuilles, stockés dans des portefeuilles couverts d'une poussière de plusieurs années, ont été nettoyés, restaurés, classés (dans des boîtes et chemises neutres) par milliers mais très peu inventoriés.

Les œuvres et documents montés dans des albums à reliure mobiles font l'objet d'une surveillance permanente : changement de reliures et d'onglets, mise en boîtes des reliures trop abîmées, restauration des pièces (mal collées sur des papiers acides de surcroît), microfilmage des grandes séries. A l'échelle nationale, le département des Estampes a un rôle de conseil en matière de conservation de ces fonds spéciaux.

La plupart des fonds d'images sont consultables sur place.

¹⁵ Déjà, en 1979, une étude sur l'état inquiétant des collections de la Bibliothèque nationale avait attiré l'attention des pouvoirs publics : CAILLET, Maurice. *Rapport préliminaire à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale sur les objectifs et les moyens du plan de sauvegarde des collections de la Bibliothèque nationale*. 26 février 1979, 19 p.

Le prêt d'images

Seule les artothèques prêtent des estampes et des photographies aux particuliers et aux collectivités. Ces œuvres sortent des établissements toujours encadrées pour un temps variant entre 2 et 3 mois. Certaines d'entre elles sont exposées quasiment en permanence sans aucune norme de conservation contrôlable. Par ce service, les artothèques accomplissent une de leurs missions : diffuser l'art contemporain auprès du grand public indépendamment de la conservation des collections.

En dehors de ce cas précis, les bibliothèques possédant des collections prestigieuses peuvent prêter des pièces à d'autres institutions sous condition que soient respectées certaines normes

- d'exposition (éclairage de 50 à 60 lux, température et degré d'hygrométrie cités plus haut),
- de surveillance (gardiennage de l'exposition obligatoire),
- de délai d'exposition (maximum 3 mois),
- d'assurance.

Les photothèques et "diathèques"

Les photothèques et diathèques doivent bénéficier de conditions de conservation de qualité semblable même si elles stockent souvent des documents de moindre valeur car facilement reproductibles (à l'exclusion des fonds de photographies anciennes et d'artistes). En règle générale, les photographies sont très fragiles et peuvent se détériorer rapidement (Taux d'humidité relative recommandée : 40 % pour les photographies en noir et blanc, 30 % pour les photographies en couleurs, la température devant être maintenue de 0 à 5 % pour ces dernières).

Les tirages sur papier peuvent être collés sur des feuilles cartonnées et réunies dans des classeurs pour une mise à la disposition du public en libre accès (principe adopté à la Bibliothèque nationale de France) ou plus simplement rassemblées par thème dans des boîtes avec communication sur demande. Les diapositives sont souvent rangées dans des boîtes mais trouvent un meilleur stockage dans des pochettes en polyester neutre ce qui facilite la manipulation. Installées à demeure dans des carroussels pour un visionnement permanent sur des rétroprojecteurs par les usagers, elles sont exposées à une dégradation rapide due à la chaleur. Ce mode de communication des documents tend à disparaître au profit des technologies de l'information et de la communication (cédéroms, banques d'images numérisées).

Force est de constater que l'image fixe sur papier est fragile.

Lorsqu'elle est en feuille, elle doit être manipulée avec précaution le mieux étant de réduire au maximum le contact direct.

A ce effet, toutes les techniques de reproduction sont utilisées depuis une vingtaine d'années pour limiter ce contact, tout en facilitant l'accès au public, dans la mesure du possible.

3. Accès aux documents primaires et aux reproductions photographiques

Accès au contenu de l'image fixe

On a vu plus haut à quel point l'image par son caractère polysémique peut être difficile à décrypter. Plusieurs lectures sont possibles pour chaque image ; des analyses historiques, formelles, psychanalytiques entre autres peuvent lui donner des sens divers voire contradictoires.

En même temps, et c'est ce qui en fait un objet paradoxal, elle peut être regardée en quelques secondes livrant un sens immédiat contrairement au texte qui exige un temps de lecture obligatoire (au moins quelques minutes) pour délivrer son contenu. Pour Henri Hudrisier, "cinq cents diapositives peuvent être facilement consultées dans un temps qui dépasse rarement 10 minutes et qui est souvent de l'ordre de 200 secondes, soit une diapositive pour 0,4 seconde¹⁶".

Si cette possibilité de consultation rapide peut "bouleverser la méthodologie de la "bibliothéconomie"" comme le fait remarquer Henri Hudrisier, elle concerne des utilisateurs avertis. Autrement dit, l'accès à l'image peut passer par plusieurs niveaux qu'Erwin Panofsky a énuméré : "description pré-iconographique, analyse iconographique, analyse iconologique¹⁷".

L'usage qui sera fait de l'image dépend donc, d'une part, de son sujet et de sa mise en forme et en scène et, d'autre part, du spectateur qui saura plus ou moins la lire dans toute sa complexité.

Pour être perçu pleinement et pour sortir de son rôle de divertissement réducteur, l'image impose donc **l'apprentissage d'une lecture qui lui est propre**. Tous les chercheurs s'intéressant à ce média sont unanimes à ce sujet ; des divergences d'opinion

¹⁶ HUDRISIER, Henri. *L'iconothèque*. p. 142.

¹⁷ cité in HUDRISIER, Henri. *L'iconothèque*. p. 72.

chercheurs s'intéressant à ce média sont unanimes à ce sujet ; des divergences d'opinion interviennent plus tard dans l'utilisation que l'on fait de ces lectures. François Garnier, iconographe et enseignant, a dénoncé l'utilisation abusive des images notamment dans les publications (les livres scolaires en particulier) ; fréquemment les légendes ou les commentaires sont en totale contradiction avec le contenu de l'image mal analysée : détails vestimentaires et architecturaux, attributs, code formel pour représenter un objet ou un personnage sont autant d'indices qui permettent de situer le document, le rattacher à un fait historique, à un évènement religieux ou mythologique¹⁸. L'auteur invite à la méfiance face à la subjectivité que suscite l'impression d'accessibilité immédiate de l'image.

Aujourd'hui, l'enseignement à tous les niveaux fait de plus en plus appel à l'analyse d'image pour éclairer certains pans du savoir ou aiguïser le sens de l'observation et l'esprit critique. L'ouvrage de Jean-Pierre Dautun, *10 modèles d'analyse d'image*¹⁹, illustre parfaitement ce propos : du tableau de Georges de La Tour *Le Tricheur à l'as de carreau* à la photographie de presse "image pluri-média" : *L'homme de Pékin devant le char* en passant par une photographie de Robert Doisneau, des couvertures de magazine présentant la mort de Jackie Kennedy ou une pochette de disque des Beatles, on réalise à quel point toute image, la plus innocente paraît-elle, délivre un discours porteur de sens qui peut nous tromper si l'on n'y prend pas garde. Les créateurs d'image le savent bien, jouant sur la multiplicité des documents iconographiques et le peu de temps que l'on peut leur accorder : il est possible d'être facilement aveuglé, d'autant plus que bien souvent il est tentant de céder à l'envie de se laisser rêver, éblouir, manipuler par des agencements formels qui nous renvoient à des sirènes intérieures, ...et là est bien l'intention du créateur.

Apprendre à lire l'image, c'est donc apprendre à la respecter mais aussi à l'utiliser. Henri Hudrisier va même plus loin dans ce sens : il invoque la monopolisation travaillée et systématique des facultés mnémoniques classées par les psychologues en trois phases successives : mémoire iconique ou périphérique, espace mnémonique ou espace de mémoire, mémoire à long terme²⁰.

Des relations existent d'images à images dues aux reproductions multiples, aux interprétations, aux réminiscences formelles ou aux citations volontaires : il est possible, indépendamment de l'aide des logiciels documentaires incapables de restituer toutes les finesses de description de l'image, grâce à une mémoire entraînée, de créer des ensembles

¹⁸ GARNIER, François. La documentation au service de l'enseignement de l'iconographie. In ROUIZ, Huguette et DUBOULOZ, Jean-Pierre. *A l'écoute de l'œil. Les collections iconographiques et les bibliothèques*. Paris : K.G.Saur, 1989, p. 32-39.

¹⁹ DAUTUN, Jean-Pierre. *10 modèles d'analyse d'image. La nouvelle épreuve des grands concours. Un outil pour comprendre le monde d'aujourd'hui*. Allier (Belgique) : Marabout, 1995.

²⁰ cf. HUDRISIER, Henri. *L'iconothèque*. p. 170.

factices de documents iconographiques susceptibles de donner un nouvel éclairage sur ces mêmes documents.

Aide du personnel dans les bibliothèques

"L'organisation des collections d'images est plus compliquée que celle des textes²¹" remarque l'auteur de *Les images en bibliothèque* pour conclure la cinquième leçon préliminaire sur l'image. Et de poursuivre : "le document doit être pris dans sa spécificité. Le bibliothécaire doit se souvenir que l'image est à la fois une forme réduite de la réalité et une forme déployée du signe, à son tour une réalité irréductible au signe. Le temps ne doit plus être où l'image n'était considérée que comme l'illustration du texte ou le moyen d'en faciliter l'accès. Le bibliothécaire se trouve aujourd'hui devant une responsabilité vis-à-vis de ses lecteurs pour qu'ils utilisent les images pour elles-mêmes et les textes pour eux-mêmes, avec la même compétence²²".

Cette responsabilité du personnel par rapport à l'image se situe à plusieurs niveaux : outre l'importance de conserver et communiquer les documents primaires dans de bonnes conditions comme on l'a vu plus haut, il est souhaitable que le personnel soit apte à **classer les fonds d'images de façon pertinente** c'est-à-dire selon des critères facilitant la recherche : ordre thématique, chronologique, topographique, stylistique, selon la nature des documents, tout en gardant en mémoire qu'un document peut appartenir à plusieurs rubriques à la fois, suivant l'angle avec lequel on le considère.

Or ces classements sont longs et nécessitent pour certaines images le recours à d'autres informations (inventaires, catalogues raisonnés, biographies, atlas, dictionnaires et encyclopédies, etc...), recherches qui sont souvent incompatibles avec les tâches courantes de bibliothéconomie.

Le personnel doit également avoir un rôle de médiateur vis-à-vis du public : c'est là qu'une bonne connaissance des fonds aidée d'une solide mémoire visuelle peut rendre un service certain. En réalité, seul le personnel travaillant dans des fonds spécialisés et cela depuis un certain temps peut répondre à de telles exigences. Cette constatation peut expliquer, en partie, la raison pour laquelle les fonds d'images sont encore très insuffisamment exploités dans les bibliothèques notamment.

²¹ COLLARD, Claude, *Les images dans les bibliothèques*. p. 44.

²² C'est moi qui souligne.

L'accès aux établissements

Accéder à un fonds c'est déjà le connaître puis avoir les éléments d'informations pour se rendre sur son lieu de conservation.

Pendant longtemps, nombres de fonds n'étaient connus que par les spécialistes et cela par manque de communication due au fait que ces fonds étaient difficilement consultables (parce que pas ou peu classés et catalogués). Or, depuis le début des années quatre-vingt-dix, répertoires d'adresses et pages sur Internet permettent de connaître l'existence des fonds iconographique et donnent les éléments essentiels pour y accéder : horaires d'ouverture, types d'accessibilité, possibilité d'obtenir des reproductions photographiques, outils de recherche, nature des collections, etc...

En observant d'un peu plus près les indications que les établissements ont communiqués pour la rédaction du répertoire *Les sources de l'histoire de l'art en France*, on peut remarquer que certains d'entre eux sont très peu ouverts ou ouverts seulement sur rendez-vous ; d'autre part, de nombreuses collections sont évaluées très sommairement aussi bien en ce qui concerne les quantités que la nature des documents. Cet outil de recherche, le premier du genre en France, donne une bonne approche de ces fonds : ils sont repérés, désignés, mais encore nimbés de flou et, en définitive, encore difficile d'accès.

Par ailleurs, les pages d'informations sur Internet sont extrêmement attrayantes et peuvent donner une image rayonnante de l'établissement et cela d'autant plus quand la présentation de chaque service est accompagnée d'images en couleurs numérisées (par exemple : la Bibliothèque municipale de Lyon présente ses services, ses collections et ses expositions sur un site Internet : [www. bm-lyon.fr](http://www.bm-lyon.fr), régulièrement mis à jour).

Mais deux remarques sont à faire ici : d'une part, peu d'établissements encore peuvent jouir de cet outil de communication interrogeable du monde entier, d'autre part, cette information spectaculaire bien souvent peut conduire à une déconvenue quand l'utilisateur potentiel veut concrètement voir les fonds : l'accès direct aux documents anciens, rares et précieux sera, dans la plupart des cas, difficile, voire impossible, pour les raisons exposées plus haut.

Les catalogues et inventaires

Inventaires et catalogues sont les outils indispensables mis à la disposition du public pour retrouver les images perdues dans les collections : à un moment ou à un autre, les mots, les titres, les mentions textuelles interviennent dans l'accès à l'image.

L'accès aux l'établissements

Accéder à un fonds c'est déjà le connaître puis avoir les éléments d'informations pour se rendre sur son lieu de conservation.

Pendant longtemps, nombres de fonds n'étaient connus que par les spécialistes et cela par manque de communication due au fait que ces fonds était difficilement consultables (parce que pas ou peu classés et catalogués). Or, depuis le début des années quatre-vingt-dix, répertoires d'adresses et pages sur Internet permettent de connaître l'existence des fonds iconographique et donnent les éléments essentiels pour y accéder : horaires d'ouverture, types d'accessibilité, possibilité d'obtenir des reproductions photographiques, outils de recherche, nature des collections, etc...

En observant d'un peu plus près les indications que les établissements ont communiqués pour la rédaction du répertoire *Les sources de l'histoire de l'art en France*, on peut remarquer que certains d'entre sont très peu ouverts ou ouverts seulement sur rendez-vous ; d'autre part, de nombreuses collections sont évaluées très sommairement aussi bien en ce qui concerne les quantités que la nature des documents. Cet outil de recherche, le premier du genre en France, donne une bonne approche de ces fonds : ils sont repérés, désignés, mais encore nimbés de flou et, en définitive, encore difficile d'accès.

Par ailleurs, les pages d'informations sur Internet sont extrêmement attrayantes et peuvent donner une image rayonnante de l'établissement et cela d'autant plus quand la présentation de chaque service est accompagnée d'images en couleurs numérisées (par exemple : la Bibliothèque municipale de Lyon présente ses services, ses collection et ses expositions sur un site Internet : [www. bm-lyon.fr](http://www.bm-lyon.fr), régulièrement mis à jour).

Mais deux remarques sont à faire ici : d'une part, peu d'établissements encore peuvent jouir de cet outil de communication interrogeable du monde entier, d'autre part, cette information spectaculaire bien souvent peut conduire à une déconvenue quand l'utilisateur potentiel veut concrètement voir les fonds : l'accès direct aux documents anciens, rares et précieux sera, dans la plupart des cas, difficile, voire impossible, pour les raisons exposées plus haut.

Les inventaires et les catalogues

Inventaires et catalogues sont les outils indispensables mis à la disposition du public pour retrouver les images perdues dans les collections : à un moment ou à un autre, les mots, les titres, les mentions textuelles interviennent dans l'accès à l'image.

Les Inventaires du Fonds français repérant systématiquement les estampes des artistes français conservés au département des Estampes de la BNF montrent bien à quel point ces opérations de description de l'image sont délicates : au début de cette publication, les descriptions étaient sommaires (indication de l'auteur, du titre, de l'éditeur, des éventuelles copies et de la cote, la technique étant mentionnée dans la présentation introductive.), certaines images étant souvent traitées par lot. Le repérage des estampes peut donc se faire grâce au nom~~s~~ de l'artiste d'abord puis à la mention du titre. Seul l'inventaire du XVI^e siècle présente un index des sujets.

A partir des années quatre-vingts, ces inventaires se sont affinés : les notices sont devenues plus complètes avec mention des formats et annotations concernant la genèse de certaines images. Des reproductions systématiques des œuvres viennent illustrer ces notices. Ces ouvrages de référence ont l'avantage de fournir des notices extrêmement scientifiques mais ils sont très longs à élaborer (inventaires du XVII^e au XXI^e actuellement à la lettre M).

Parallèlement, au cours de ces mêmes années, le catalogage informatisé s'est imposé au département des Estampes. Ainsi la base de données BN OPALINE s'y est installée en 1988 et s'est développée engrangeant aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers d'images de toutes natures : dessins, estampes du XVe au XXI^e siècle, photographies anciennes et contemporaines, affiches, etc...

Le catalogage s'y fait selon la norme ISBD²³, dans le format INTERMARC, le thésaurus RAMEAU (actuellement révisé pour l'usage des bibliothèques spécialisées) servant pour l'indexation. A préciser que la norme AFNOR Z 44077 sur le catalogage des images fixes paraîtra début 1998.

L'observation de cette base de données invite à faire quelques réflexions :

- le choix des documents catalogués résulte d'une politique qui suit la logique des inventaires du fonds français traditionnellement publiés sur papier (œuvres d'artistes catalogués selon leur techniques et leur siècle),
- l'interrogation par sujet est possible mais ne correspond qu'à ce choix limité alors que la demande des lecteurs porte sur l'ensemble des documents du département ce qui oblige à conserver tous les fichiers traditionnels,

²³ Le choix qui a été fait est celui d'une description calquée sur celle du livre d'où les difficultés de catalogage qui se rencontrent au sein du département des Estampes. En outre, ce choix éloigne le département des musées conservant des collections de même nature.

- le catalogage tel qu'il est conçu, c'est-à-dire avec un niveau de scientificité indéniable, impose un personnel spécialisé.

Il en résulte une base de données extrêmement complète dans certains domaines mais, en définitive, peu représentative de l'ensemble des fonds du département.

Ces quelques remarques montrent à quel point, plus un fonds est important, plus le catalogage des documents qui le composent dépend de la politique générale de l'établissement : les questions qui se posent en arrière plan restent toujours les mêmes : quel public vise-t-on ? Quels services pense-t-on lui fournir à plus ou moins court terme ? Quel ensemble d'images souhaite-t-on a priori mettre en valeur et selon quels critères ?

Nombreuses sont les réflexions qui se sont développées autour du catalogage informatisé depuis une dizaine d'années : si toutes s'entendent pour considérer l'informatisation indispensable puisqu'elle peut permettre un accès multicritère aux documents, les avis divergent sur le choix du logiciel (en fonction de sa capacité et des interrogations qu'il autorise), le choix du format d'échange (en prévision ou non d'un travail en réseau), le choix du vocabulaire d'indexation (nécessairement limité et visant à répondre à une demande préalablement déterminée).

Actuellement, la possibilité de constituer des banques d'images reliées aux bases de données incitent à réduire l'indexation à quelques données essentielles, plus signalétiques que descriptives.

Le thésaurus de François Garnier, utilisé pour l'indexation de collections muséales s'est avéré à plus d'un titre beaucoup trop complexe.

Le système d'indexation ICONCLASS (iconographic classification system) mis au point en 1961 par un Néerlandais est considéré par les spécialistes des bibliothèques françaises comme étant encore plus irréaliste (chaque détail des images y compris les attitudes et sentiments des personnages est indexé par un code alphanumérique).

La Bibliothèque nationale a choisi le langage d'indexation RAMEAU (prévu à l'origine pour l'indexation des livres dans une bibliothèque de recherche) afin d'unifier l'indexation de tous les documents qu'elle conserve.

Le cadre de classement

Inventaires et catalogues donnent des renseignements parcellaires. L'observation des besoins des "amateurs" d'images prouve qu'ils souhaitent souvent voir toutes les représentations concernant un thème précis. Au département des Estampes et de la Photographie, le cadre de classement permet d'accéder plus

facilement aux collections que n'importe quel thésaurus trop complexe. Il suffit de le balayer rapidement pour pointer les cotes des documents retenus.

Les expositions

On l'a compris, tout ensemble d'images oblige à une organisation (toujours arbitraire mais indispensable) des documents sans laquelle il est quasiment impossible de s'y orienter. A la base de cette organisation préside un choix. C'est un choix similaire qui guidera l'extraction de quelques images pour les présenter en une exposition cohérente, attrayante et pédagogique. La personnalité du commissaire, ses critères de référence, ses intentions, sa culture orienteront forcément cette présentation de documents dans un sens qui drainera des publics différents.

Depuis quelques années, les bibliothèques développent une politique d'exposition et de valorisation qui vise à faire connaître les fonds spéciaux au grand public (sans les exposer aux dégradations inhérentes aux manipulations intempestives).

Ces expositions sont fréquemment accompagnées de livrets d'explication ou mieux de catalogues illustrés qui permettent à chacun de garder une trace de l'évènement et de poursuivre en dehors de la bibliothèque une réflexion autour des documents exposés.

Les expositions permettent donc un accès orienté dans lequel il est possible à chacun de naviguer à sa guise comme l'a observé Eliséo Véron dans *Ethnographie d'une exposition*²⁴. Ces expositions sont souvent complétées par des conférences ou visites guidées.

Les éditions

Cette présentation des images peut se faire dans des lieux d'exposition mais aussi dans des livres, sur cédéroms ou tous autres supports permettant de rassembler par un procédé de reproduction des images autour d'un thème précis. Un texte d'explication est là pour donner un éclairage sur le contenu iconographiques des documents ou expliquer le lien entre les images présentées. Cette façon de présenter les collections d'images est sélective mais permet une approche des fonds souvent suffisante pour le grand public.

²⁴ Cf. COLLARD, Claude, *Les images dans les bibliothèques*, p. 262.

4. La connaissance des publics

Les collections d'images fixes et leurs traitements (conservation, reproduction, catalogage) étant en pleine mutation et l'approche analytique de l'image s'affirmant progressivement dans l'enseignement et le grand public, on peut comprendre que la demande des usagers évolue vers des pratiques qui nous sont encore actuellement difficiles à prévoir.

Les études évaluant la nature des usagers et leurs comportements vis-à-vis des images fixes sont encore insuffisantes pour rendre compte exactement des besoins dans ce domaine et pour aider les bibliothécaires à orienter leur politique de mise en valeur.

Le public du département des Estampes et de la Photographie de la BNF

En 1995, une enquête²⁵ a été menée durant 6 mois auprès du public du département des Estampes de la Bibliothèque nationale de France. Elle a permis de mieux percevoir la nature d'un public intéressé par les documents primaires : il est composé principalement d'étudiants (35 %) et de chercheurs (24%), les enseignants représentant 17 % de cette population (il faut préciser ici que les étudiants et les enseignants se présentent aussi comme chercheurs). Les professions de l'information et de l'édition constituent 9 % des usagers. Les lecteurs rattachés aux carrières du patrimoine sont relativement peu nombreux (10 % pour les musées, 2 % pour les autres profession de conservation). La proportion de créateurs utilisant les ressources du département s'élève à 5 %. Les particuliers faisant une recherche personnelle sont presque inexistantes (1 %).

59 % des recherches portent sur les fonds d'images originales, les ouvrages de documentation et les catalogues de vente représentant 28 % des besoins.

Sur l'ensemble des documents iconographiques demandés, on s'aperçoit que les estampes représentent les 2/3 des consultations. Les intérêts se portent ensuite sur les fonds photographiques (20 %) puis sur les images photomécaniques (7 %). Les dessins font l'objet de 4 % des demandes.

Ce public s'intéresse en priorité au fonds ancien (plus de la moitié des personnes interrogées consultent les fonds anciens du XVe au XVIIe siècle, les estampes du XIXe siècle représentant 38 % des demandes c'est-à-dire plus du tiers des besoins totaux. Le fonds des estampes du XXe siècle correspond à 11 % des communications. La demande de

²⁵ Cf. MAUVIEUX, Martine. *Questionnaire distribué aux lecteurs du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France. Résultats et synthèse*. Formation à la recherche. Villeurbanne : ENSSIB, juin 1997.

photographies anciennes enfin représentent les 2/3 des communications totales de photographies originales.

Les grandes séries documentaires du département des Estampes étant microfilmées, les usagers sont amenés à consulter de plus en plus ces documents de substitution. Il n'en demeure pas moins que la demande d'originaux reste importante (45 %) contre 40 % de consultation de microformes et 14 % d'utilisation de la photothèque.

Ces quelques chiffres permettent de mettre en valeur **l'intérêt réel que le public peut porter aux documents originaux anciens**. Les recherches qui sont effectuées sur ces documents sont de nature scientifique pour la plupart et exigent la consultation de documents imprimés très variés (inventaires, catalogues raisonnés, écrits d'artistes, textes historiques, etc...) ainsi que l'accès à un grand nombre d'images qu'il faut pouvoir confronter sans difficulté.

Les professionnels de l'information et de l'édition sont amenés à faire des recherches plus rapides ne nécessitant pas une documentation d'accompagnement importante mais exigeant l'obtention de reproductions photographiques dans des délais brefs. De même, les personnes préparant des expositions (quelle que soit l'institution d'accueil) sont guidées dans leur travail par la nécessité finale de demander le prêt d'œuvres originales ce qui les limite également dans leur temps de recherche.

En observant ces types de demandes pour un tel fonds spécialisé, on peut imaginer que des recherches similaires peuvent être entreprises dans les bibliothèques françaises conservant des documents antérieurs au XXe siècle. Mais comme on l'a vu plus haut, ces fonds sont encore mal connus, difficiles d'accès ou valorisés d'une façon parcellaire.

Le grand public

En ce qui concerne l'usage de l'image fixe par le grand public, plusieurs études ont été menées depuis 20 ans :

- 1979 : résultats de l'enquête²⁶ dirigée par Jean-Claude Passeron et Michel Grumbach au moment de l'implantation de l'audiovisuel dans les bibliothèques,
- 1981-1982 : enquête²⁷ sur le public de la BPI avec une actualisation en 1990,

²⁶ PASSERON, Jean-Claude, GRUMBACH, Michel. *L'œil à la page, enquête sur les images et les bibliothèques*. Paris : BPI, 1984.

²⁷ Cf. COLLARD, Claude, *Les images dans les bibliothèques*, p. 82.

- 1994 : étude de la SOFRES²⁸ sur les publics potentiels de la Bibliothèque nationale de France.

Cette dernière enquête a révélé que les consultations des images fixes pourraient concerner 40 % des usagers alors que le public intéressé par ces documents à la BPI atteignait 9,5 % (à l'époque de la consultation des diapositives en carrousel). Cet écart important dans les chiffres est sans doute lié à l'évolution des moyens de consultation des images : au visionnement des diapositives sur des machines succède aujourd'hui la consultation multimédia offrant grâce à la numérisation des documents la possibilité de chercher conjointement sur le même écran images, textes et son. L'apport des nouvelles technologies va de toute évidence révolutionner les pratiques et les besoins.

Il faut néanmoins souligner que les premières enquêtes révélaient des constantes dans les publics : les personnes des classes supérieures marquent un intérêt immédiat pour les images fixes et prennent des initiatives par rapport aux outils qui sont mis à leur disposition mais peuvent se détourner rapidement de ce média. En revanche les personnes des classes populaires sont plus nombreuses à utiliser ce service (et plus constantes), tout en s'écartant très nettement des sujets scolaires dans leur choix documentaires.

D'autre part, le public intéressé par les images fixes se révèle être très différent de celui qui consulte les images animées : c'est un public plus jeune, plus féminin, de formation plus technique, plus scolaire et moins institutionnel²⁹.

D'autres observations ont été faites concernant les stratégies de consultation du public. Au cours d'un colloque sur l'image fixe organisé en 1979 par la BPI, son directeur d'alors, M. René Fillet³⁰ remarquait déjà que les outils (lecteurs-de-diapositives, ordinateurs pour l'interrogation de banques d'images) influencent énormément les utilisateurs jusqu'à leur retirer toute liberté de circulation entre les images, la manipulation pouvant paraître trop contraignante. Des interviews menés auprès des personnes consultant des images fixes à la BPI prouvaient que le choix des concepteurs dans le regroupement des images ne correspondait pas forcément aux intérêts des usagers. D'autre part, les banques d'images attiraient un public moins nombreux mais différent.

A l'issue de cet exposé, l'auteur concluait en la nécessité de rendre l'image aussi accessible que le livre et cela par le biais d'un effort pédagogique et par l'appropriation mieux dominée des technologies mises au service des bibliothécaires.

²⁸ Cf. COLLARD, Claude, *Les images dans les bibliothèques*, p. 85.

²⁹ PASSERON, Jean-Claude, *L'œil à la page, enquête sur les images et les bibliothèques*, p. 288.

³⁰ FILLET, René. Les usages de l'image à la Bibliothèque publique d'information. In *L'image fixe, espace de l'image et temps du discours*. Paris : La Documentation française, 1979 p. 80-82.

Le public des artothèques

Il existe encore un autre type de public amateur d'images : c'est le public des artothèques. Par la possibilité d'emprunter les œuvres d'art contemporaines (estampes et photographies pour l'essentiel), ces usagers abordent l'univers iconographique sous un autre angle. Ils s'approprient 2 à 3 images qui les accompagnent quotidiennement dans leur intimité pendant quelques mois. Cette démarche concerne encore un public réduit mais les quelques études³¹ qui le concernent montrent que ces amateurs d'art sont très motivés, de catégorie socio-professionnelle élevée, très diplômés, sur-sélectionnés. Ce sont plutôt des hommes, relativement jeunes n'ayant pas fait d'études d'art particulières.

Le public des images fixes est varié

L'ensemble de ces observations montre à quel point le public des images fixes est varié et difficile à cerner d'autant plus que l'offre qui lui est faite, pour découvrir ou étudier les images, est très inégale entre les bibliothèques (fonds très différents et plus ou moins bien signalés, mise en valeur lacunaire, outils de recherche ou de consultation plus ou moins performants).

Du divertissement à la recherche, de l'apprentissage à la créativité, les usages de l'image se multiplient ; ils sont cependant indissociables de la maîtrise des usagers par rapport au contenu des fonds et à leurs accès ; ils dépendent enfin du personnel, médiateur indispensable.

³¹ Cf. HEINICH, Nathalie. *Les Artothèques*. Rapport, Direction du développement culturel, service d'études et de recherche du Ministère de la Culture, 1985.

II. Les moyens institutionnels mis en œuvre pour rendre accessibles les fonds d'images fixes

On constate aujourd'hui que les fonds d'images ont fait l'objet de nombreuses réflexions et actions à l'échelle nationale depuis 20 ans.

L'objectif essentiel de toutes ces opérations (entreprises pour la plupart sous l'impulsion du ministère de la Culture) était de mettre matériellement en valeur les collections :

- grâce à des campagnes de microfilmage et aujourd'hui de numérisation,
- grâce à des aides financières pour la conservation des fonds et leur accroissement.

1. 1982 : le "Rapport Desgraves"³² s'interroge sur le patrimoine des bibliothèques

En 1982, une commission de 12 personnes, conservateurs et spécialistes de la conservation et de la restauration des documents anciens, rares et précieux, s'est réunie à la demande de la Direction du Livre et de la Lecture pour évaluer l'état des collections en France et faire des propositions⁶ pour leur sauvegarde et leur mise en valeur.

Le rapport final a conclu à une situation alarmante en ce qui concerne l'état du patrimoine des bibliothèques françaises ; il préconise de prendre des dispositions dans les plus brefs délais.

Auparavant, quelques actions avaient été menées par l'Etat préfigurant cette prise de conscience collective :

- 1975-1977 : enquête auprès des bibliothèques publiques pour évaluer l'état des fonds anciens,
- 1978 : crédits de recherche pour la poursuite de la publication du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*,

³² DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc. *Le Patrimoine des bibliothèques*. Rapport à Monsieur le Directeur du Livre et de la Lecture, ministère de la Culture, 1982.

- 1979 : à la suite du "rapport Caillet³³", plan de sauvegarde du patrimoine de la Bibliothèque nationale suivi de mesures effectives qui ont abouti, notamment, à la création des Centres de restauration de Sablé et de Provins,
- 1980 : année du patrimoine (mesures prises essentiellement en faveur des musées, monuments historiques et archives).

La commission amenée à évaluer l'intérêt que porte le public sur le patrimoine des bibliothèques en vient à l'associer à une méconnaissance notoire de la part des pouvoirs publics. Elle y voit deux explications :

- d'une part, le patrimoine ancien, rare et précieux des bibliothèques est occulté par les fonds plus récents consacrés au prêt (gros volumes d'ouvrages à gérer),
- d'autre part, les collections patrimoniales des bibliothèques sont moins spectaculaires (effort de la lecture) que les objets conservés dans les musées (qui peuvent donner plus facilement un plaisir immédiat).

Par ailleurs, le rapport vise le patrimoine dispersé sur l'ensemble du territoire français (celui des bibliothèques municipales, des bibliothèques des grands établissements et des bibliothèques universitaires) . Il est rappelé que l'Etat est propriétaire d'une bonne partie de ces collections issues des confiscations révolutionnaires (1789-1793) et confiées en dépôt aux communes.

L'attention est attirée sur le fait qu'aucun dénombrement des documents tels qu'estampes, dessins, affiches, photographies, plaques de verre, etc...(estimés à des centaines de milliers) n'a été fait récemment.

Les fonds anciens et précieux de la Bibliothèque nationale sont également concernés mais, comme on l'a vu, celle-ci bénéficiait déjà en 1982 d'un budget important pour la sauvegarde effective des collections (restauration et microfilmage).

Le rapport expose les objectifs à poursuivre dans les années à venir : préservation et accroissement des collections patrimoniales et surtout la mise à disposition de ce même patrimoine non seulement aux usagers traditionnels mais aussi à l'ensemble des citoyens. Les mesures d'urgence à prendre sont :

- désinfection des documents avec l'aide du Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques,

³³ CAILLET, Maurice. *Les objectifs et les moyens du plan de sauvetage des collections de la Bibliothèque nationale*. Rapport préliminaire à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale 1979.

- réalisation de documents de substitution (microformes, reprint, etc..),
- réalisation de catalogues locaux et collectifs (il est rappelé que si le *Catalogue général de manuscrits* est relancé et que le *Répertoire international des sources musicales* existe depuis 1953, il n'existe pas de catalogue pour les documents iconographiques pas plus que pour les monnaies et médailles ou les livres imprimés anciens),
- encouragement à la recherche sur ces fonds et avec l'aide du CNRS,
- opération d'animation pour la sensibilisation du grand public (expositions, visites, conférences, ...).

Sont exposées enfin les mesures à prendre par l'Etat et les collectivités :

- créer un plan national de conservation et d'acquisition partagées (dans chaque région des bibliothèques municipales conserveront la documentation relative à la région, les Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) devront conserver des documents spécialisés),
- reproduire l'ensemble des documents précieux et menacés (il s'agit d'une part d'aider l'IRHT pour la campagne de microfilmage de manuscrits à peinture conservés dans les bibliothèques, d'autre part, de microfilmer les fonds iconographiques nationaux ; pour cette dernière opération la Bibliothèque nationale joue un rôle pilote),
- favoriser l'exploitation des reproductions par le public (diffusion des copies dans les autres établissements et moyens pour fournir les outils d'exploitation),
- encourager l'animation avec mise en place à l'échelon régional de structure de coopération entre établissements et formation du personnel aux techniques d'animation (en prenant exemple sur les musées).

Pour toutes ces opérations, l'Etat devra s'engager à apporter des aides financières conséquentes. Un intermédiaire entre l'Etat et les bibliothèques sera créé : les centres régionaux auront un rôle de conseil auprès des bibliothèques pour sauvegarder et mettre en valeur leurs fonds patrimoniaux.

2. 1978 : création de la photothèque de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) et convention avec la DLL

L'IRHT³⁴ a été créé en 1937 avec la mise en place rapide d'une filmothèque consacrée aux livres anciens. Avec l'ouverture du centre orléanais en 1977, est lancé le projet de reproduction systématique des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques publiques françaises (microfilmage de l'intégralité des manuscrits, enluminés ou non, et photographie de leur décor).

Une photothèque de la décoration des manuscrits est ainsi constituée en 1978 sous la houlette de François Garnier alors responsable de la Section des sources iconographiques. (Les photographies ont été faites systématiquement en noir et blanc et en diapositives couleurs, les bibliothèques gardent une copie négative et positive. L'IRHT garde les matrices et un positif de consultation).

Son intérêt est de rassembler des documents provenant d'établissements dispersés : bibliothèques municipales, archives, bibliothèques de séminaires ou de sociétés savantes, musées, trésors de cathédrales et collections privées. Pour le repérage des collections l'IRHT s'appuie sur le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques (malheureusement encore incomplet).

Une collaboration fructueuse avec les établissements détenteurs des manuscrits permet de mener à bien les opérations de repérage, préparations et microfilmage des fonds.

En 1979, l'Etat s'est engagé à aider financièrement l'IRHT. En 1992, la Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (DISTB) a signé une convention avec l'IRHT s'ajoutant à celle de la DLL.

En 1993, la photothèque compte 60 000 vues différentes (dont les deux-tiers reproduisent des éléments ornementaux). 128 établissements ont été sollicités fournissant 5000 manuscrits³⁵.

Toute la réussite de cette opération d'envergure tient à trois phases complémentaires :

³⁴ Cf. LEPINAY, Odile. Un exemple de photothèque spécialisée. Le corpus photographique des enluminures des manuscrits médiévaux de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (Orléans). Extrait des *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Moyen Âge*, 1994, tome 106, n°1, p. 211-227.

³⁵ Voir annexe II pour la localisation en France des établissements ayant faits l'objet de cette campagne photographique en 1994.

- préparation méticuleuse du travail photographique : fourniture de bordereaux aux établissements concernés pour l'inventaire préalable à la prise de vue avec des listes très précises de conventions à respecter concernant les éléments décoratifs à photographier, les cadrages, l'indication de cotes et de références,
- stockage des photographies ainsi réalisées (classement continu par dépôt dans l'ordre numérique croissant des manuscrits et des folios),
- alimentation de la base de données INITIALE (progiciel Taurus de chez DCI installé sur PC). La base est constituée de différents fichiers liés permettant de retrouver les ouvrages, les décors, les sujets, la bibliographie, les artistes, les possesseurs, les lecteurs. Existente également un fichier de l'utilisation des documents et un fichier de la photothèque des enluminures de l'IRHT.

Depuis septembre 1996, une campagne de numérisation des diapositives de la diathèque a commencé (90 000 images numérisées en 1997). La numérisation est réalisée par les techniciens photographes de l'IRHT.

Des opérations de prises de vue numérique directes sont également menées : 10 000 images numérisées de la Bibliothèque municipale d'Amiens. De même, la Bibliothèque Mazarine prépare une campagne de numérisation directe de ses manuscrits.

L'opération de numérisation est programmée selon une politique prédéterminée liée à la couverture photographique des fonds déjà réalisée et aux moyens qu'ont les communes pour exploiter rapidement ces images (nécessité d'équipements multimédia) : les diapositives de la région Centre sont entièrement numérisées, puis viendront les fonds des bibliothèques d'Avignon, de Troyes, Dijon, Avranches, Valenciennes.

La définition des images ainsi réalisées (2000 x 3000 pixels) permet d'obtenir une banque d'images (banque IMAGE) de grande qualité.

Cette banque est reliée à la base INITIALE ce qui permet dès à présent de faire des recherches iconographiques sur le site orléanais de l'IRHT (l'interrogation sur Internet n'est pas encore possible).

Certaines bibliothèques ont numérisé elles-mêmes un ensemble de diapositives faites dans le cadre de l'action de l'IRHT : la Bibliothèque municipale de Lyon par exemple a numérisé 3000 enluminures correspondant à 53 manuscrits (choix sur 10 000 diapositives réalisées par l'IRHT). La définition est de 1000 x 1500 pixels. Ces images sont diffusées sur Internet.

Par ailleurs, le service photographique de l'IRHT permet de fournir aux usagers des tirages argentiques ou des diapositives réalisés à partir des images numérisées.

Une collaboration entre l'IRHT et des éditeurs d'ouvrages scientifiques exigeant d'excellentes reproductions photographiques (CNRS, BREPOLs) existe grâce à la possibilité de mise en page directe des images.

L'IRHT joue un rôle de prestataire de service. Il participe à la préservation des manuscrits appartenant aux collections nationales et à leur mise en valeur.

Le public intéressé par les services de l'IRHT est composé d'universitaires, étudiants, historiens, historiens d'art, archéologues, anthropologues, ... faisant des recherches sur des manuscrits ou ayant besoin d'illustrations pour différents usages (publications, conférences, cours, ...).

3. De 1983 à 1993 : microfilmage des collections iconographiques des bibliothèques municipales

En 1982, le "rapport Desgraves" soulignait l'importance du microfilmage des collections d'images pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine des bibliothèques et suppléer au manque de catalogues locaux et collectifs.

C'est dans ce cadre que Michel Melot, alors directeur du département des Estampes de la Bibliothèque nationale, fut amené à exposer les opérations relatives au microfilmage (commencé en 1980) des collections dont il avait la charge :

a) solutions techniques :

- film en 35 mm en demi-teinte avec un réglage spécial sur chaque image,
- développement rigoureusement contrôlé,
- vérification de chaque image au densitomètre.

b) exigences en temps et en personnel :

- rythme de prise de vue lent (300 images par jour et par photographe),
- nécessité d'un personnel qualifié.

c) utilisation et communication des films :

- le film original est conservé dans des conditions particulières,
- quatre copies³⁶ sont réalisées dont l'une est destinée à la consultation sur place et les autres à la fourniture de nouvelles copies,
- possibilité de proposer des films pour la consultation en bande ou en diapositives,
- possibilité d'obtenir à partir des films négatifs des tirages sur papier en noir et blanc de bonne qualité.

A la suite de ce bilan, un groupe de travail s'est réuni dans l'objectif de faire profiter les bibliothèques municipales françaises de cette expérience.

Les obstacles à surmonter furent ainsi énumérés :

- repérage des fonds méconnus ou dispersés entre différentes institutions,
- remise en état des fonds (nettoyage, restauration),
- reproduction photographique elle-même,
- diffusion des reproductions sous toutes sortes de formes et nouveaux supports.

Un autre axe de réflexion s'imposa alors : comment faire ces photographies ? où ? et par qui ?

Il fut proposé de créer des laboratoires régionaux sur le modèle de celui de la Bibliothèque nationale :

- un atelier de prise de vue (avec différentes caméras),
- un laboratoire de traitements chimiques,
- un local de stockage,
- un bureau.

De fait, après ce rapport, le microfilmage des collections de province fut entrepris mais avec des modalités différentes de celles qui furent envisagées à l'origine.

Une convention signée le 30 août 1983 engageait la Bibliothèque nationale à mettre à la disposition de la Direction du Livre et de la Lecture ses locaux et le matériel affecté à la

³⁶ Ces recommandations correspondent à la première phase de microfilmage faite à la Bibliothèque nationale par le Studio HARCOURT. Aujourd'hui, les normes de reprographie fixent un nombre limité de copies : un négatif pour la duplication, un positif pour la consultation. (Cf. normes AFNOR Z 43-120, Z43-005 et Z 43-007 pour le microfilmage des collections).

micro-reproduction des ses collections pour le microfilmage des fonds patrimoniaux répartis sur le territoire français.

En contrepartie, la Bibliothèque nationale devait recevoir un microfilm de deuxième génération de toutes les images microfilmées, le film original restant propriété de la DLL et les films de deuxième génération étant remis aux bibliothèques détentrices des fonds.

La convention stipulait que l'Etat s'engageait à soutenir financièrement l'action de sauvegarde avec une participation de la région, de la ville et/ou de l'association.

Ces derniers partenaires devaient :

- prendre en charge le transport aller-retour des collections et les frais de déplacement du prestataire,
 - veiller au respect des spécifications d'exécution,
 - livrer à la Direction du Livre et de la Lecture un bordereau d'identification des collections microfilmées,
- fournir à la Direction Régionale de Affaires Culturelles un compte-rendu final.

Ainsi les fonds de 23 bibliothèques³⁷ ont été microfilmés par Kodak de 1986 à 1993 (les chiffres concernant le microfilmage par le Studio Harcourt ne sont pas donnés).

Une dizaine de ces fonds sont disponibles sur microfilms au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale.

L'observation oblige à constater qu'ils ne sont pas utilisés, leur signalement étant jusqu'à maintenant insuffisant.

Aucune enquête n'a été faite auprès des bibliothèques ayant participé à cette campagne de sauvegarde : il nous est donc impossible de savoir quel usage est fait de ces films.

³⁷ Voir annexe II.

4. 1982 : La Direction du Livre et de la Lecture et la Délégation aux Arts Plastiques s'unissent pour aider à la création d'artothèques

Le prêt d'estampes, courant en Scandinavie et aux Etats-Unis, s'était implanté en France dès 1965 par le biais des Maisons de la Culture (Le Havre, Reims, Grenoble).

En 1982, une double volonté ministérielle a présidé à la création de 27 artothèques : il s'agissait d'une part, de diffuser l'art contemporain auprès du grand public, d'autre part, d'aider les créateurs par l'achat de leurs œuvres.

Les établissements intéressés signèrent une convention avec le ministère de la Culture. Eliane Lecomte, responsable de l'artothèque de Grenoble, fut chargée de mission à la DAP pour coordonner la création des nouvelles structures et donner quelques directives pratiques. Une liste d'artistes et de photographes fut constituée par le ministère de la Culture pour aider les artothèques dans les achats d'œuvres.

Par cette convention, l'Etat s'engageait à verser une subvention de 200 000 F aux établissements pour l'achat des multiples ; en contrepartie, les collectivités territoriales s'engageaient à procurer un local, du personnel et un budget annuel de 60 000 F.

Cette politique volontariste s'est interrompue en 1986 avec le changement de président du Centre nationale de Arts Plastiques.

Le ministère de la Culture a fait réaliser deux enquêtes pour évaluer son action :

- en 1985, une étude sur les publics des artothèques réalisée par Nathalie Heinich³⁸,
- en 1989, Mme Sophie Biass-Fabiani³⁹ a rédigé un bilan concernant le fonctionnement des artothèques.

Il ressort de ces études que la réussite des artothèques dépend beaucoup de la personnalité des artothécaires (pas toujours suffisamment formés pour mener une politique d'acquisition dynamique). D'autre part, le coût des œuvres et les budgets réduits ont souvent obligé les acquéreurs à engranger des multiples d'artistes locaux ou régionaux à l'exclusion de valeurs sûres et de grands noms ce qui a pu mettre parfois en échec le projet de diffusion de l'art contemporain auprès du public (une exigence de qualité devant forcément accompagner cette démarche).

³⁸ HEINICH, Nathalie. *Les artothèques*. Rapport, direction du développement culturel, service d'études et de recherche du ministère de la Culture, 1985.

³⁹ BIASS-FABIANI, Sophie. *Les artothèques en France en 1989, bilan d'une politique de prêt d'art contemporain*. Rapport au ministère de la Culture, 1989.

Par ailleurs, une enquête⁴⁰ récente et comparative sur les publics des artothèques de la Bibliothèque municipale de Lyon et de la Maison du livre de l'image et du son de Villeurbanne (septembre-octobre 1997) a permis de rejoindre les conclusions que Nathalie Heinich avait faites 12 ans auparavant : public sur-sélectionné (voir chapitre I - 4 sur les publics) et difficile à fidéliser.

Actuellement une cinquantaine d'artothèques sont implantées en France d'une façon inégale ; certaines régions en sont dépourvues (Champagne-Ardenne, Centre, Lorraine) alors que d'autres en comptent plusieurs (région Rhône-Alpes). Les plus actives conservent, malgré des réductions de budget et parfois le scepticisme des autorités, une politique de promotion de l'art contemporain d'un haut niveau (contacts suivis avec les artistes, expositions régulières) et savent fidéliser leur public par un service public documenté et un renouvellement des collections (cas des artothèques de Lyon et Villeurbanne).

5. De 1982 à 1997 : projet et création d'un Institut National d'Histoire de l'Art

En 1982, le Premier ministre, Pierre Mauroy, demandait à André Chastel, célèbre historien de l'art, de rédiger un rapport sur la création d'un institut national d'histoire de l'art.

Ce rapport⁴¹ édité en 1984, rappelle d'entrée de jeu à quel point l'histoire de l'art en France n'intéresse qu'un groupe restreint de connaisseurs contrairement à d'autres pays qui lui accordent une place importante par la valorisation active de leur patrimoine et la présence d'institutions spécialisées d'un rayonnement international.

le projet de création d'un institut, remis au Premier ministre, s'articule autour de trois axes complémentaires :

- la rénovation des instruments de travail (développement de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, extension des outils des recherches bibliographiques, constitution d'un programme national pour la coordination des photothèques et des centres de documentation dispersés et hétérogènes),

⁴⁰ MAUVIEUX, Martine. *Les artothèques. Bibliothèque Municipale de Lyon, Maison du livre de l'image et du son de Villeurbanne*. Rapport de stage. Villeurbanne : ENSSIB, décembre 1997.

⁴¹ CHASTEL, André. *La création d'un institut national d'histoire de l'art*. Rapport au Premier ministre. Paris : la Documentation Française, 1983.

- la coordination de la recherche scientifique en s'appuyant sur l'informatisation,
- la diffusion et le rayonnement national et international.

Dans sa conclusion, l'auteur précise qu'un tel institut pourrait voir le jour en 1989.

Or, 1989 est la date de lancement pour la création du nouvel établissement de la Bibliothèque nationale.

C'est dans la perspective du déménagement d'une grande partie des collections de la Bibliothèque nationale sur le site Tolbiac que le projet d'un institut de l'art fut réactualisé accompagnant l'idée de créer une Bibliothèque nationale des arts sur le site Richelieu.

C'est ainsi qu'en 1992, à la demande du ministre de la Culture Jack Lang, Pierre Encrevé rédigeait avec Emmanuel Hoog un rapport⁴² sur la création d'un institut international d'histoire de l'art tandis que Françoise Benhamou en rédigeait un autre intitulé *Pour une Bibliothèque Nationale des Arts*⁴³.

En 1993, peu avant la précision officielle du nouveau statut de la Bibliothèque nationale, Philippe Bélaïval, directeur général de cette dernière, commentant les rapports précédents, concluait qu'il était souhaitable de réunir ces deux projets pour ne créer qu'une seule entité cohabitant avec les départements spécialisés de la Bibliothèque nationale sur le site Richelieu.

En 1994, le Premier ministre Edouard Balladur confiait à Michel Laclotte, directeur honoraire du musée du Louvre, la mission de reprendre l'étude d'André Chastel pour un Institut national d'histoire de l'art en l'actualisant en fonction de données précises :

- connaissance de l'espace pour l'installation de l'institut : le site Richelieu-Vivienne,
- désignation des bibliothèques concernées par le projet : Bibliothèque d'art et d'archéologie (Fondation Jacques Doucet) déjà installée sur le site pressenti, la Bibliothèque de l'Ecole nationale des chartes, la Bibliothèque centrale des musées nationaux, la Bibliothèque nationale supérieure des beaux-arts.

Tout en soulignant à nouveau le retard de la France dans le domaine de l'histoire de l'art (retard d'autant plus remarquable que la recherche française en histoire est très avancée

⁴² ENCREVE, Pierre, HOOG, Emmanuel. *L'institut international des arts*. Rapport au ministère d'Etat, ministre de l'Education nationale et de la Culture. Paris : La Documentation Française, 1993.

⁴³ BENHAMOU, Françoise. *Pour une Bibliothèque nationale des Arts*. Paris : la Documentation Française, 1993.

et connaît un rayonnement international), Michel Laclotte propose un programme⁴⁴ comportant quatre volets :

- création d'unités d'enseignements et de recherche,
- harmonisation de la bibliothèque,
- constitution d'une documentation,
- communication et animation par le biais de colloques, conférences, rencontres, expositions, publications.

En ce qui concerne l'accès à l'image le projet de création de la bibliothèque et de la documentation retient notre attention.

La bibliothèque de l'institut national d'histoire de l'art

Le rapport rappelle que "les bibliothèques françaises spécialisées en histoire de l'art sont très loin de répondre aux besoins des chercheurs." Il poursuit plus loin : "la majorité des collections existantes sont éparpillées dans un grand nombre de bibliothèques, d'importance modeste et ouvertes à quelques chercheurs seulement".

Espérant corriger cet état de fait, l'institut national des arts envisage de proposer au public une "bibliothèque de recherche largement ouverte disposant en ses murs des collections les plus complètes possibles sur tous les champs de la connaissance, dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'archéologie, contribuant, au-delà de son implantation physique, à la constitution d'un réseau national des centres documentaires en histoire de l'art" à proximité immédiate des départements spécialisés de la Bibliothèque nationale de France.

La bibliothèque de l'institut national des arts sera donc constituée des quatre bibliothèques précédemment citées. Elle disposera de collections de livres en libre-accès organisés selon un plan de classement commun aux bibliothèques. Les documents graphiques (500 000 documents appartenant aux quatre bibliothèques réunies) seront consultables sur demande dans la salle de lecture de la bibliothèque

Il est intéressant de s'arrêter un instant ici sur deux des bibliothèques intervenant dans ce projet : la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet, et la Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts car l'état actuel du traitement de leurs

⁴⁴ LACLOTTE, Michel. *L'institut national d'histoire de l'art*. Rapport à Monsieur le Premier ministre, 1995.

collections de documents iconographiques peut donner une idée du travail à accomplir en amont du projet.

**La bibliothèque d'art et d'archéologie (Fondation Jacques Doucet)⁴⁵.
Universités Paris I et IV.**

Cette bibliothèque a pour origine la collection d'estampes, de photographies et la documentation donnée à l'Université de Paris en 1918 par le couturier parisien J. Doucet.

Bénéficiant du Dépôt légal imprimeur et d'un budget d'acquisition de livres sur l'art et l'archéologie, elle gère un fonds d'imprimés important (450 000 livres et 5 000 périodiques) avec un catalogage sur OCLC pour les livres, un bulletinage sur le CCN pour les périodiques.

En revanche les documents rares et précieux (12 500 estampes, 3 000 recueils de gravures, 4 000 affiches, 210 000 photographies, etc...) n'ont pas fait l'objet d'un catalogage informatisé jusqu'à maintenant et sont difficilement repérables dans des fichiers manuels anciens, incomplets ou erronés.

Ces documents en feuilles ou en albums sont rarement communiqués, l'actuelle salle de consultation n'étant pas équipée pour accueillir un public plus large, intéressé par ces pièces fragiles. Ils ne sont visibles que par les personnes préparant une exposition.

Le choix d'un logiciel pour le catalogage de ce fonds a été plusieurs fois ajourné (choix de BN OPALINE pour une harmonisation avec le département des Estampes, choix du logiciel Micromusée utilisé pour le catalogage des œuvres conservées dans les musées nationaux ?). Aujourd'hui ce sujet est repoussé pour une date ultérieure (2000) à un moment où l'institut national des arts aura décidé de la politique à adopter en fonction des moyens qui seront mis à sa disposition.

Depuis 1994, en revanche, le fonds d'estampes des XIXe et XXe siècle est en cours de microfilmage (par l'atelier Kodak de la Bibliothèque nationale de France).

Bien qu'une visionneuse soit à la disposition de la bibliothèque, les microfilms ainsi réalisés ne sont pas consultés, leur utilisation s'avérant difficile (vérification des films impossible actuellement par manque de personnel).

⁴⁵ Cf. Université de Paris. *La Bibliothèque d'art et d'archéologie (Fondation Jacques Doucet). Origines - Collections - La Bibliothèque aujourd'hui*. Paris : BAA, juillet 1994.

En définitive, aujourd'hui, la Bibliothèque d'art et d'archéologie ne peut pas offrir au public un accès satisfaisant aux images fixes. De l'avenir et de l'évolution de l'INHA dépendra la mise en valeur d'une collection d'une grande qualité.

La Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts⁴⁶

Riche de 8 600 dessins de maître, de 35 000 dessins d'architecture et d'ornements, de 100 000 estampes, de 70 000 plaques de verre, de 60 000 tirages photographiques, la Bibliothèque de l'ENSBA ne permettait pas, jusqu'à ces dernières années, un accès facile à son fonds d'images : absence de photothèque, outils pour le repérage des documents très succincts (quelques fichiers manuscrits, des inventaires peu précis).

L'informatisation intervenue en 1992 a permis de remédier à cette situation d'une façon spectaculaire : une vaste opération de catalogage sur le logiciel Micromusée a été entreprise. Jusqu'à maintenant 40 000 notices ont été saisies (il est prévu de finir de cataloguer l'ensemble du fonds d'images dans les 5 ans à venir).

Parallèlement, 4 000 photographies de documents iconographiques ont été numérisées et stockées sur un CD-Photo (Kodak). Les dessins de grands formats sont numérisés directement. Cette banque d'images est reliée à la base de données ce qui permet dès à présent d'obtenir, à l'interrogation, des images accompagnées de leur notices (les images sont de bonne qualité : résolution de 2000 x 3000 pixels ; format de compression JPEG).

Il est possible d'effectuer des interventions sur ces images (agrandissement d'un détail, récupération via Internet d'autres images du même auteur conservées dans une autre bibliothèque pour comparaison par exemple) ce qui donne à ce nouvel outil de travail un intérêt décuplé.

Il est prévu de numériser 20 000 images d'ici deux ans et de mettre la banque d'images de la bibliothèque sur Internet dès l'année 1998.

La responsable de la Bibliothèque commente cette expérience réussie (rapidité, efficacité) par deux remarques :

⁴⁶ JACQUES, Annie. La Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts. *Bulletin d'informations des Bibliothécaires Français*, 1er trimestre 1992, n° 154, p. 42-44.

- d'une part, ce qui coûte le plus cher dans la constitution d'une banque d'images, c'est la préparation (sortie des œuvres et photographie),
- d'autre part, la capacité du système étant vite limitée, il faut pouvoir le changer rapidement.

On le voit, la politique de gestion des collections d'images menées par ces deux bibliothèques et les moyens dont elles disposent sont très différents.

Leur réunion sur le site Richelieu obligera à considérer très attentivement cette situation : le "rapport Laclotte" n'aborde pas ce sujet mais signale que les documents originaux rares et précieux seront communiqués dans une salle de réserve tandis qu'une grande salle de consultation permettra d'accéder, outre à une centaine de milliers de volumes communs aux quatre bibliothèques, à des postes multimédia (accès aux images numérisées des fonds ainsi qu'à des disques optiques numériques).

Le centre de documentation de l'institut national de l'histoire de l'art

Parallèlement à cette bibliothèque, l'INHA devrait abriter une documentation créée "*ex nihilo*" ou n'utilisant qu'un petit nombre d'éléments déjà constitués". Les instruments de recherche seront de deux sortes :

- des photothèques "traditionnelles" avec mises à disposition de tirages photographiques, de reproductions imprimées d'œuvres et dossiers de dépouillements bibliographiques et des microformes,
- des bases de données gérant l'ensemble des fonds.

Ailleurs, la constitution d'une "diapothèque" est évoquée. Elle devrait être opérationnelle dès l'ouverture du site Vivienne.

Pour éviter de constituer une documentation redondante par rapport à d'autres fonds déjà constitués (par d'autres institutions), les concepteurs de l'INHA pensent la limiter à l'art français (et en particulier à "Architecture", "Décor intérieur", "art du XXe siècle" en complément de la documentation du MNAM-CCI du Centre Pompidou).

L'institut sera de ce fait amené à travailler en collaboration et éventuellement en réseau avec d'autres centres conservant une documentation complémentaire (documentation des peintures du musée du Louvre, service de documentation du musée d'Orsay pour la période 1850-1905), Archives de la critique d'art de l'Université de Rennes, ou autres services restant à identifier).

Les dates d'ouverture au public (1999-2000/2001) dépendent de l'état d'avancement du projet et de la disponibilité des locaux (déménagement de la Direction des Imprimés et de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, travaux de réaménagement).

Le public visé par les responsables de l'INHA est large mais spécialisé : "étudiants en histoire de l'art, arts plastiques, architecture et archéologie à partir de l'année de maîtrise, enseignants, chercheurs, conservateurs du patrimoine et des bibliothèques, documentalistes, professionnels du marché de l'art, toute personne ayant besoin de recourir ponctuellement aux collections de l'institut".

Lors d'un entretien avec Philippe Pinguet pour la revue *L'Œil*, Michel Laclotte affirme même que l'institut pourra à terme avoir des retombées favorables sur le grand public : "Il me paraît certain, dit-il, que la création de l'institut, qui permet et encourage les progrès de l'enseignement et de la recherche, ne peut que conduire à une connaissance plus profonde des œuvres d'art, plus profonde et plus répandue, donc plus accessible à tous les publics⁴⁷".

Et derrière cette connaissance par et pour tous, est-il précisé plus loin, cette institution devra contribuer à la "préservation du patrimoine artistique commun".

Cette rapide approche concernant la création de l'INHA met en évidence quelques particularités qui lui seront propres :

- ce sera une institution fédératrice travaillant dans un partenariat étroit avec la Bibliothèque nationale de France,
- il diffusera des connaissances diverses sur l'art par le biais d'un réseau national et international (partenariat avec des instituts de même nature à l'étranger),
- il soutiendra l'enseignement et la recherche,
- il mettra à la disposition du public des collections très riches et des outils de recherches performants.

L'accès aux images fixes (communication des fonds originaux, constitution d'une documentation et d'une diapotheque) y aura une place capitale mais ne pourra être effectif qu'après la mise en place des autres services (si les moyens financiers le permettent) , c'est-à-dire pas avant quelques années encore.

⁴⁷ LACLOTTE, Michel. Pour un institut d'histoire de l'art. *L'Œil*, mai 1997, n° 485, p. 34.

III. Les technologies de l'information et de la communication au service de l'image fixe

1. Les banques d'images

Parallèlement à l'importante prise de conscience que les autorités de tutelle et les responsables de fonds patrimoniaux font depuis 20 ans en ce qui concerne la conservation des collections iconographiques, leur accroissement et leur mise en valeur dans les bibliothèques, le développement spectaculaire des technologies de l'information et de la communication a permis de trouver des solutions de plus en plus performantes pour le stockage des reproductions d'images et la communication au public.

Ces nouveaux supports de stockage, d'abord analogiques (vidéodisques) puis numériques (cédéroms, CD-Photo, CD-WORM, ...) permettent d'engranger un grand nombre de documents (plusieurs dizaines de milliers) mais posent lors de leur conception des problèmes complexes :

- d'ordre technique (choix du support de stockage en fonction de l'utilisation envisagée, matériel de diffusion des images, etc...),
- d'ordre décisionnel en rapport avec la politique générale de l'établissement (quelle destination aura la banque d'images : conservation ? diffusion auprès d'un large public ? mise en réseau ? ; le choix technique dépend beaucoup de ces critères),
- d'ordre éditorial (choix et volume des documents à stocker dans la banque, leur nature : documents originaux, photographie sur papier, noir et blanc ou couleur, diapositives, ektachromes, microfilms, microfiches, etc., le type de prise de vue : directe ou indirecte, le type de cadrage ; choix du vocabulaire d'indexation),
- d'ordre logistique (préparation des documents, transport),
- d'ordre financier (ces nouveaux supports sont coûteux à la réalisation et exigent un suivi et une mise à jour du matériel réguliers),

- d'ordre fonctionnel (le personnel de l'établissement est souvent mis à contribution pour la préparation des trains de documents à photographier ; il doit bénéficier d'une formation pour l'utilisation des nouveaux outils et l'aide aux lecteurs).

L'ensemble de ces contraintes peuvent expliquer la raison pour laquelle les bibliothèques ont réalisé peu de banques de données contrairement aux musées, encouragés très tôt par le ministère de la Culture (en 1981, était réalisé un vidéodisque sur les collections du musée du Louvre).

Dans les bibliothèques, de tels vidéodisques ont été mis à la disposition du public quelques années plus tard.

Par ailleurs, le nombre important de documents et leur valeur artistique (moindre que celle des pièces de musée) ont obligé à une phase de réflexion assez longue avant de constituer de telles banques d'images.

Il faut souligner aussi que la double mission des bibliothèques patrimoniales (communication et prêt des documents d'une part et conservation des fonds d'autre part) a freiné leur possibilité de constituer des banques d'images alors que les musées, conservant des fonds relativement bien identifiés, ont accueilli rapidement ces nouveaux supports de stockage comme des moyens extraordinaires de diffuser leurs collections *extra muros*.

L'informatisation, enfin, est intervenue dans les bibliothèques au cours de ces mêmes dernières années.

Si actuellement on observe un réel engouement pour les banques d'images conçues par des institutions ou des éditeurs commerciaux, diffusées dans les établissements publics ou sur les réseaux locaux, nationaux et internationaux (au risque d'y perdre le public dans une confusion de produits superposables ou interchangeables), il est intéressant de voir comment sont nées jusqu'à maintenant les principales banques d'images, dans quelles bibliothèques et quels sont les projets pour un futur proche.

2. Le vidéodisque, support privilégié des années quatre-vingts en France

Déjà, en 1982, Michel Melot, expliquant le programme de microfilmage entrepris à la Bibliothèque nationale (pour le "rapport Desgraves" sur *le Patrimoine des bibliothèques*

remis à la Direction du Livre et de la Lecture), en vint très vite à montrer les limites de ce support (nombre réduit d'images par microforme).

Il pensait que le vidéodisque, d'une grande capacité de stockage (108 000 images sur les deux faces), était mieux adapté pour la reproduction de grandes collections.

D'autre part, l'accès rapide aux images sur un écran de télévision devait rendre la consultation plus confortable. En résumé, **la microphotographie des images pouvait être considérée comme un travail préparatoire à l'automatisation.**

Et de fait le vidéodisque montre de nombreux avantages : outre sa possibilité de stocker un très grand nombre d'images, il peut engranger textes, images animées et son et ne s'use pas (pas de frottement, lecture par rayon laser). Il restitue une image de bonne qualité et permet l'interactivité (pilotage par un logiciel) avec un temps de réponse rapide. En revanche, sa consultation nécessite un appareil de lecture et un écran qui lui sont consacrés.

A souligner qu'il existe deux technologies différentes : le vidéodisque optique non réinscriptible (le "Laservision" ou "Laserdisc") et le vidéodisque magnéto-optique réinscriptible (36 000 images développé par Sony ou 48 000 images commercialisé par Pioneer). Aucune norme n'a été prévue pour réglementer ces produits.

Or, si les bibliothèques françaises ont réalisé peu de vidéodisques (le prix de revient élevé a sans doute été dissuasif dans plus d'un cas ainsi que le gros travail de préparation), les quelques exemples qui existent sont remarquables pour l'utilisation très particulière qui en a été faite. Citons : le vidéodisque des miniatures de la Réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ou celui des *Vélins* du Museum national d'Histoire naturelle pour la mise en valeur d'un fonds, celui des *Images de la Révolution française* de la Bibliothèque nationale pour son caractère éditorial autour d'un thème et la banque d'images collective *Vidéalp* comme exemple de mise en commun de fonds dispersés sur une région.

• Le vidéodisque pour la mise en valeur d'un fonds homogène.

C'est en 1983 que la **Bibliothèque Sainte-Geneviève** a décidé de concevoir un vidéodisque⁴⁸ interactif à partir du fonds des manuscrits à peinture conservés à la Réserve. Il était terminé et disponible pour le public en 1984.

Le vidéodisque Laservision Philips a été réalisé à partir d'un film cinématographique 35 mm (à partir de 3 400 diapositives de miniatures prises par François Garnier) image par image, transféré sur bandes vidéo en format professionnel (1 pouce de standard C. PAL).

3 films ont ainsi été réalisés : l'un pour l'image entière sur le format de l'écran de télévision, un deuxième pour une image plein écran (c'est-à-dire légèrement tronquée), la dernière pour les détails.

Une correction des couleurs a été effectuée pour obtenir un ensemble cohérent (les diapositives d'origine ayant vieilli) par un procédé d'étalonnage électronique.

Entre la réalisation du film et le pressage du disque, 7 semaines se sont écoulées.

Parallèlement, une base de données "navigationnelle" a été établie à partir de la saisie d'un fichier multicritère déjà existant (accès par titre de manuscrit, siècle, thèmes, sujet) sur un micro-ordinateur "Pascaline".

D'autre part, une observation des pratiques des usagers a mis en évidence que cette banque d'images, facile d'accès, a fait émerger de nouvelles méthodes de consultation : feuilletage du disque, passage indifférencié du texte à l'image et de l'image au texte.

L'indexation légère des images laisse la possibilité aux utilisateurs de créer leurs propres fichiers.

Ce vidéodisque de 10 000 images soutenu par la DBMIST (Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique), l'un des premiers dans les bibliothèques, a servi d'exemple pour d'autres réalisations même si ses conditions de réalisation optimales peuvent rarement être réunies.

⁴⁸ BARYLA, Christiane. Un vidéodisque interactif : à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. In *A l'écoute de l'œil. Les collections iconographiques et les bibliothèques*. Paris : K.G. Saur, 1989.

La réalisation du vidéodisque⁴⁹ *Vélins du Museum* de la Bibliothèque centrale du Museum national d'Histoire naturelle a commencé en 1986 avec, là encore, le soutien de la DBMIST.

L'opération s'est achevée en 1992. Il s'agissait de stocker les reproductions de 6 983 vélins du XVIIIe siècle extrêmement précieux et très rarement communiqués.

Le vidéodisque Laservision de 30 000 vues et 25 000 pages d'informations (200 exemplaires pressés au format européen PAL et 100 autres au format américain NTSC) est relié à une base de données réalisée selon un programme préparé par la Sté TRIBVN et construite par une maison de sous-traitances.

L'analyse des collections (choix des cadrages et contrôle des fichiers existants) a été faite par le personnel de la bibliothèque. La campagne de photographies a été réalisée sur place par le "Studio de la comète" avec l'assistance du personnel.

Le projet évoluant au cours de sa réalisation, l'idée est venue d'organiser les images de façon à les rendre accessibles directement en mode autonome c'est-à-dire uniquement en utilisant la télécommande du lecteur ce qui est possible grâce à la réinscription des informations entrées dans la base sur le disque. Cinq index bilingues français-anglais (auteurs, noms scientifiques, noms vulgaires français, noms vulgaires anglais, numéros de volumes) permettent d'accéder à n'importe quelle planche du vidéodisque.

A chaque vélin correspond un dossier avec une fiche d'identité placée en tête du dossier, le vélin pleine page, des détails, une fiche "retours" pour l'accès à d'autres vélins liés (même auteur, même nom scientifique, même nom vulgaire, même volume).

Ce vidéodisque plus abouti techniquement que celui de la Bibliothèque Sainte Geneviève apparaît comme un véritable produit d'édition.

• Le vidéodisque pour une banque d'images thématique

Conçu dès 1985, le vidéodisque⁵⁰ *Images de la Révolution française* réalisé par le département des Estampes de la Bibliothèque nationale avec le soutien financier du

⁴⁹ DUCREUX, Monique. Le vidéodisque "Vélins du Museum". *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 4e trimestre 1992, n° 157, p.43-45.

⁵⁰ BRUCKMANN, Denis. Le vidéodisque Images de la Révolution française. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 4e trimestre 1988, n° 141, p.12-16.

ministère de la Culture, de la Mission du Bicentenaire de la Révolution française et de Pergamon Press, a été mis à la disposition des usagers en 1988.

Le principe de cette banque d'images est de réunir 19 000 documents iconographiques (estampes, dessins, monnaies et médailles, camées conservés dans les collections de la Bibliothèque nationale) - soit 38 000 images - couvrant la période historique 1789-1799. Le choix des documents a été fait suivant deux axes :

- documents retenus uniquement pour leur rapport direct avec la Révolution,
- priorité donnée à l'état le plus abouti et le meilleur tirage (ce qui limite la répétition iconographique).

Pour la réalisation du vidéodisque interactif (Laservision), les documents ont été photographiés sous forme de diapositives couleurs (images plein cadre et photographies des détails).

Ces diapositives ont été classées et organisées par chapitres (1° "les évènements de la Révolution", 2° "aspects culturels et artistiques", 3° "archives et documents", 4° "commémorations et célébration de la Révolution", 5° "la Révolution dans les polémiques politiques du XIXe siècle", 6° "la France à la fin du XVIIIe siècle", 7° "les fonds révolutionnaires de la B.N. et le vidéodisque"). Elles ont été transférées une par une au banc-titre vidéo en PAL et en NTSC.

Le catalogage des images a été fait sur BN-OPALINE mais il est possible de consulter les notices sur un Micro-ordinateur compatible XT/AT couplé à un téléviseur PAL/SECAM ou NTSC permettant de diffuser les images du vidéodisque.

Ce support de stockage a été choisi parce qu'il avait déjà "fait ses preuves" (CD-ROM, disque optique numérique, diffusion télématique ont été éliminés à l'époque, considérés comme trop nouveaux ou inadaptés à un projet éditorial de cette nature).

Ce vidéodisque, très différent dans sa conception des précédents, soulève un problème que l'on rencontrera souvent dans la réalisation d'une banque de données : les images ont été sélectionnées selon des critères très précis de contenu (ce ne sont pas des documents appartenant à une série close, ils n'avaient pas fait l'objet d'un catalogage antérieur).

Il a donc fallu, pour faire le choix des illustrations, consulter de nombreuses séries documentaires et d'artistes, ce qui a alourdi sérieusement le travail et allongé son temps de

réalisation (3 conservateurs, 2 bibliothécaires et 7 documentalistes ont collaboré quasiment à plein temps pendant 3 ans pour ce projet).

Aujourd'hui, ce vidéodisque est peu consulté pour deux raisons :

- les chercheurs spécialisés sur la Révolution française sont moins nombreux qu'au moment de la célébration du bicentenaire en 1989,
- les lecteurs du département des Estampes et de la Photographie de la BNF préfèrent consulter les microfilms des collections d'histoire française (série Qb1) puis les originaux.

Il serait intéressant de connaître l'usage qu'en fait le public d'autres bibliothèques françaises ou étrangères qui l'ont acheté.

• Le vidéodisque pour des banques d'images régionales.

L'idée de réunir sur un même support de stockage des documents iconographiques ayant un point commun, mais conservés dans des institutions différentes, est née pour la première fois dans la région Rhône-Alpes :

- en 1985 après une présentation du vidéodisque de la Bibliothèque Sainte-Geneviève lors d'une journée "Nouvelles technologies en bibliothèque",
- au moment où le concept d'"imageur" développé par Henri Hudrisier se diffusait auprès des responsables de fonds d'image comme une solution parfaite pour gérer et diffuser leurs collections.

Il faut préciser qu'il existait déjà une photothèque à la Bibliothèque municipale de Lyon, constituée de 1975 à 1985 et rassemblant des reproductions de fonds régionaux ; mais il était difficile de faire une campagne photographique systématique sans programme pré-établi.

Le dossier pour ce vidéodisque⁵¹ a été monté en 1986, et la réalisation elle-même s'est déroulée de 1987 à 1990 avec le soutien financier du ministère de la Culture, de la Région et des collectivités locales ; l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) a été le maître d'ouvrage de ce projet rentrant dans le Programme Pluriannuel en Sciences Humaines (PPSH) Rhône-Alpes ; le

⁵¹ Cf. WEBER, Yvette. Les collections régionales à la Bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 2, p. 59.

producteur est le Service de l'inventaire régional du patrimoine des archives et bibliothèques (SIRPAB).

42 000 documents (provenant des fonds iconographiques des bibliothèques municipales de Grenoble, Lyon, Villeurbanne, Saint-Etienne et des médiathèques de Valence, Romans, Montélimar, des archives municipales et des musées de Lyon et Saint-Etienne, des archives départementales de la Drôme et de la Savoie, de l'association Mémoire de la Drôme et de la Fondation nationale de la photographie) ont été réunis dans *Vidéalp de l'an 1000 à l'an 2000-Images de Rhône-Alpes*.

Ces documents concernent la région sous tous ses aspects (topographie, activités industrielles et commerciales, traditions, etc.) : ils ont été choisis en fonction de leur sujet (avec élimination des doublons), d'une façon non exhaustive, avec la présence minimum de titre ou de repérage dans des inventaires. Ils ont été photographiés sous forme de diapositives réunies ensuite par thèmes et par sujets.

Une base de données a été réalisée (logiciel TEXTO) restituant des notices, complètes pour l'identification des lieux, lacunaires pour le repérage des thèmes (2000 images indexées), silencieuses pour la description des techniques (à souligner l'existence d'une certaine hétérogénéité entre elles car elles ont été saisies par les institutions détentrices de fonds, sans harmonisation finale).

Le vidéodisque est consultable dans peu d'établissements (bibliothèques municipales de Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, archives de Lyon) en raison du coût du matériel de consultation (ordinateur et téléviseur dédiés au vidéodisque).

Il peut être consulté pour une recherche documentaire simple mais s'avère peu pratique (manque de souplesse, non-exhaustivité et diffusion auprès des partenaires régionaux difficile).

C'est pourquoi, en 1994, l'idée est venue de reprendre un certain nombre d'images stockées dans *Vidéalp* en vue de les numériser (un test a été fait à partir de 100 diapositives correspondant à des images conservées dans différents établissements sur le thème des "joutes nautiques").

L'objectif est de réaliser un cédérom des fonds locaux et régionaux de la Région Rhône-Alpes. Il s'agira d'un catalogue collectif régional multimédia signalant des documents sur tous supports (livres, manuscrits, images fixes et animées, phonogrammes,

disques, etc.) provenant d'un grand nombre d'établissements régionaux informatisés avec la présence d'images numérisées et de documents rares en texte intégral.

Ce produit devrait permettre de gérer en réseau des fonds locaux en facilitant l'accès auprès du public et en favorisant la circulation des documents au sein et en dehors des limites de la région.

On le voit, le vidéodisque collectif s'est vite avéré limité : la numérisation est perçue comme une technologie ouvrant plus de possibilités.

Cependant, jusqu'en 1992, d'autres vidéodisques⁵² régionaux ont été réalisés avec le soutien du ministère de l'Education nationale et de la Culture : *Mémoires d'images d'Aquitaine* (en 1991 à partir des collections des bibliothèques de Bordeaux, Bayonne, Pau, Périgueux, Bergerac : 8000 images), *Mémoire d'images en Poitou-Charentes 2* (en 1992 à partir des collections de Poitiers, La Rochelle, Niort, Saintes,... : 17 000 images), *Le Temps d'Aubigné* (en 1992 à partir des collections des bibliothèques de Rochefort, Saintes, La Rochelle, du musée Sainte-Croix de Poitiers et du musée de Niort : 1000 images).

3. La numérisation pour les grandes et les petites collections des bibliothèques françaises

Depuis quelques années, l'usage du vidéodisque pour la constitution de banques d'images s'est vu supplanté par la numérisation⁵³.

Cette technologie est apparue il y a une quinzaine d'années et s'est améliorée progressivement avec la mise au point de techniques adjacentes (scanner, caméras, écrans haute-définition, imprimante de qualité, disques optiques numériques).

Elle permet d'obtenir des images de qualité avec la possibilité de les transmettre à distance ou de les imprimer sur papier avec une imprimante laser. Elles peuvent être stockées sur support informatique (cédérom, disque optique numérique, disque dur, ...).

⁵² Cf. Fonds iconographiques de bibliothèques In Direction de l'Administration générale, mission de la Recherche et de la Technologie, ministère de l'Education nationale et de la Culture. *Bases de données et banques d'images*. Paris : La Documentation Française, 1993, p.141-149.

⁵³ AIGRAIN, Philippe, MAILLET, Dominique. Les enjeux de la numérisation des images et des sons pour les bibliothèques. *Bulletin d'informations des Bibliothécaires Français*, 2e trimestre 1992, n° 155, p. 50-55.

Lors de la numérisation d'un document, le graphisme est converti en signal numérique lui-même converti en code binaire. L'image, divisée en nombre fini de points (les pixels) présente une résolution (ou définition) d'autant plus grande que le nombre de ces pixels est élevé. Différentes définitions peuvent être utilisées simultanément pour une image (230 x 320 : format imagerie, 576 x 768 et 1024 x 1536 : format vidéo, 2048 x 3072, 4000 x 6000 et 6000 x 8000 pour la haute et la très haute définition).

Plus la définition est grande, plus la quantité d'informations à stocker est importante. C'est pourquoi pour limiter le volume de données, on procède à la compression des images (les données semblables sont remplacées par une seule donnée suivie du nombre de fois où elle doit être répétée). La norme de compression JPEG existe depuis 1989.

Au début des années quatre-vingt dix, une phase de recherche et d'expérimentation s'est déroulée en vue de l'utilisation de cette technologie à grande échelle au service de collections documentaires (archivage de gros volumes d'information, longévité des appareils de reproduction et des techniques de codage, mise au point des postes de travail pour la recherche), liée à des réflexions concernant les problèmes juridiques et économiques

Aujourd'hui, un certain nombre d'établissements de toutes tailles ont amorcé la constitution de banques de données numériques.

Là encore, le processus de numérisation reste lié à l'histoire et l'organisation des collections d'une part, aux moyens avec lesquels elles sont gérées d'autre part.

• **La numérisation des séries thématiques à la BPI**

Les collections d'images (organisées en dossiers thématiques) de la BPI ont été constituées dès l'origine de l'établissement (1977) à partir de collectes effectuées dans des agences photographiques, dans des collections publiques et privées, dans l'édition ou au cours de reportages photographiques.

Ces images (150 000) étaient à l'origine consultables sous forme de diapositives 24 x 36 disposées dans des carrousels Kodak. Le public pouvait les voir par le biais de rétroprojecteurs.

En 1986, 130 000 images ont été transférées sur 3 vidéodisques thématiques ("Civilisations", "Beaux-arts", "Sciences et techniques") consultables encore aujourd'hui

sur 32 postes de consultation répartis dans la bibliothèque par département. Les légendes correspondant à chaque document figurent dans des livrets d'accompagnement.

Or, en 1990, l'idée est née d'utiliser la numérisation pour reproduire et diffuser de tels dossiers. C'est ainsi que 73 dossiers thématiques (soit 6000 images) ont été constitués (sujets : "l'actualité artistique", "l'art et la civilisation du XXe siècle", "l'actualité culturelle à la BPI") en vue de la numérisation.

En 1994, ces images numérisées ont été stockées dans la banque d'images *Sémaphore*⁵⁴ mise à la disposition du public au mois de novembre de la même année. Des textes d'introduction et de commentaires d'images sont liés aux dossiers.

L'utilisation de cet outil de travail et d'information est très convivial : navigation aisée d'une image à l'autre, d'un dossier à l'autre, d'un sommaire de dossiers au sommaire général, d'un format plein écran au format quart d'écran avec texte ou à la mosaïque.

La création de cette nouvelle banque d'images a été accompagnée aussitôt de précautions juridiques : la BPI a acquis les droits de reproduction (sur écran et imprimante). De plus, la banque étant verrouillée, il est impossible à tout utilisateur d'accéder aux données.

Il est possible, par ailleurs, d'obtenir des statistiques (nombre de consultations, documents consultés, demandes de reproduction).

Sémaphore conçue en partenariat avec France Télécom et Telesystème/Télis est consultable sur un réseau interne (Ethernet) et sur des postes à distance via le réseau NUMERIS (Bibliothèque municipale Rennes). Ce dernier mode d'accès s'est avéré peu performant (la Bibliothèque municipale de Lyon a renoncé à l'adopter).

Actuellement un projet est à l'étude pour permettre à un grand nombre de bibliothèques d'accéder à cette banque de données via Internet.

Le public de la BPI a accueilli *Sémaphore* très positivement (consultations fréquentes). Il y recourt au même titre que les vidéodisques thématiques ou les cédéroms (production commerciale ou institutionnelle).

⁵⁴ GIROUX, Françoise. *Sémaphore : un nouveau service de communication pour les images*. In *Images en Bibliothèques*. Journée "Profession : bibliothécaire" du 4 mai 1995. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 1996, p. 81-89.

• **La numérisation de 300 000 images fixes à la Bibliothèque nationale de France⁵⁵ .**

En 1994, la Bibliothèque nationale de France a conçu un projet de banque d'images d'une envergure telle qu'elle sera la première de ce genre dans le monde.

L'idée était de réunir sur un même support de stockage des images de provenance diverses⁵⁶ : 150 000 documents appartenant à la BNF (90 000 aux départements spécialisés, 60 000 à la direction de l'imprimé et de l'audiovisuel) et 150 000 images appartenant à des collections publiques (musées, bibliothèques, grands établissements comme la Documentation française, l'École nationale des Ponts et Chaussées, ...) ou à des collections privées (associations, agences de presse comme Magnum, l'Agence France Presse, Sygma, Rapho, ...).

Cette collection numérisée sera structurée selon la départementalisation adoptée par la Direction des Imprimés et de l'Audiovisuel (DIA), les images fixes venant compléter chaque discipline.

La sélection des images à l'intérieur des collections s'est faite selon plusieurs critères : documents rares et difficiles d'accès, peu connus ou au contraire jouissant d'une notoriété universelle, complémentarité des collections entre elles, souci de conserver des collections tout en les mettant en valeur, documents exclus en raison de contraintes juridiques.

Il a été décidé que les images provenant des collections extérieures à la BNF et celles de la DIA feraient l'objet d'un choix à caractère quasi éditorial.

En revanche, la numérisation des collections spécialisées a été possible sous deux conditions :

- la couverture photographique doit être complète (la numérisation participant à la sauvegarde des collections patrimoniales et visant un public de chercheurs en priorité),
- le catalogage complet et informatisé du fonds sélectionné doit être déjà réalisé.

⁵⁵ GAME, Valérie. La constitution d'un fonds d'images et d'ouvrages numérisés par la BNF. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 3e trimestre 1996, n° 172, p. 91.

⁵⁶ Chiffres annoncés par COLLARD, Claude. 300 000 images numérisées. *Trajectoire*, (magazine interne de la BNF), avril-mai 1996, p. 6-8. Ces chiffres sont amenés à se modifier au fur et à mesure qu'avance le chantier : à l'été 1997, 113 000 images provenant des collections spécialisées sont prévues pour ce projet.

Ainsi 11 projets ont été retenus ("Photographies d'Eugène Atget (1856-1927)", "De Vercingétorix à Charles de Gaulle", "Photographies de la campagne DATAR (1984-1985)", "Dessins d'architectures d'Etienne-Louis Boullée (1728-1799)", "Dessins d'architecture de Jean-Jacques Lequeu (1757-1825)", "Collection d'Anville (1697-1782)", "Manuscrits médiévaux à peinture", etc.).

Actuellement, le système informatique ne permet pas de restituer une indexation fine : il est possible de voir les images en les feuilletant ou de faire une interrogation par lot. Un système informatique intermédiaire permettra de croiser les critères dès 1998 . Le système informatique définitif (qui sera mis en place en 2001) pourra permettre un accès par mot plus satisfaisant.

Quatre sociétés procèdent à la numérisation des documents à partir de microfilms, de diapositives, et des originaux (pour certains documents, la prise de vue étant faite sur le site Richelieu). 12 000 images sont ainsi saisies par semaine. L'ensemble du programme de numérisation devrait être terminé en 2001 et disponible dans les salles de lecture du site Tolbiac.

L'accès à distance n'avait pas été prévu à l'origine : le projet ARCOLE a été conçu en 1995 pour y remédier : il permet de diffuser sur Internet une sélection de 1000 livres numérisés (XIXe siècle) et de 10 000 images (les "photographie d'Atget", les "enluminures des manuscrits de la Bibliothèque de Charles V"). La consultation de cette banque d'images est très fréquente (nombreuses interrogations provenant des Etats-Unis).

Le public d'Internet s'est très vite montré impatient de consulter sur le réseau un choix plus important d'images numérisées. C'est pourquoi, le 15 octobre 1997, le serveur GALLICA (gallica.bnf.fr) a permis au public de consulter des *images et textes du XIXe siècle*. Une enquête est proposée en même temps en vue de l'amélioration du service. Il est possible de consulter 7 000 images ("Photographies d'Atget", "Images sur Pierre Loti", "Collections des Ponts-et-Chaussées", "Collections du Musée de l'Homme").

On le voit, la Bibliothèque nationale de France a adopté une politique de collecte en usage à la BPI quant au choix des images intervenant dans la banque de données : elle a puisé dans des collections extérieures pour élargir les champs thématiques, elle organise ces collections par dossiers en écho à la départementalisation tout en gardant un volet strictement patrimonial.

Qu'en est-il à présent des collections iconographiques conservés dans les bibliothèques municipales ?

• **La numérisation des collections iconographiques des bibliothèques françaises.**

Le ministère de la Culture a lancé en 1996 un plan de numérisation sur le patrimoine qui sera doté de 4 MF en 1998.

D'autre part, pour que des banques de données soient accessibles dans les bibliothèques publiques, il est nécessaire que les établissements soient informatisés : une enquête⁵⁷ a été menée en 1995 à ce sujet auprès des bibliothèques municipales et départementales. Il en ressort que, sur le plan national, 809 bibliothèques sur 2 138 sont informatisées soit 38 % tandis que 6 % ont un projet d'informatisation.

En 1998, une nouvelle enquête sera lancée avec des questions concernant la numérisation.

Actuellement un certain nombre de bibliothèques municipales ont commencé à numériser leurs collections mais il n'existe pas de répertoire exhaustif de ces banques d'images.

A l'échelle régionale, des projet de mise en valeur de fonds, avec réalisation de cédéroms diffusables, sont entrepris avec l'aide des Direction régionale des Affaires culturelles, DRAC (Champagne-Ardenne, Franche-Comté). Il arrive également que des bibliothèques numérisent leur collection sans en avvertir les DRAC.

Le ministère soutient, par ailleurs, des projets particuliers tel la numérisation des enluminures du *fonds Clairvaux* de la bibliothèque de Troyes (non traité par l'IRHT).

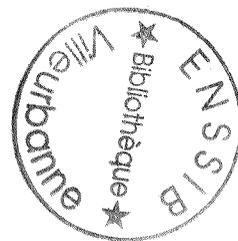
Les difficultés pour la constitution et l'harmonisation des banques d'images se situent à plusieurs niveaux :

- problèmes de normes et de format (format de compression, résolution de l'image), -
- problèmes juridiques,
- choix du vocabulaire d'indexation,
- exploitation de ces documents numérisés : diffusion de cédéroms, mise en ligne.

⁵⁷ Direction du Livre et de la Culture, ministère de la Culture. *L'équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales. Evaluation 1995*. Paris : DLL, 1995.

A l'échelle européenne enfin, le ministère de la Culture en collaboration avec l'Institut de recherche en informatique et en automatique (INRIA) et plusieurs partenaires scientifiques et culturels européens développe un ambitieux projet de réseau de serveurs d'informations culturelles "Aquarelle" par le biais duquel des accès à des banques d'images seront possible pour les bibliothèques équipées.

Conclusion



L'image fixe est à la fois objet de spectacle (les formes et les signes qu'elle contient renvoient au réel dans une immédiateté quasi aveuglante) et objet de discours (une "lecture" attentive du contenu s'impose pour que s'en dégagent le sens ou les sens, la pertinence de cette lecture étant intimement liée aux références culturelles du regardeur).

A cette double approche (qui la rend opaque ou transparente, prégnante ou invisible, utile en tant que source de connaissances ou méprisée pour son caractère trompeur ou divertissant), s'ajoute son aspect matériel (production avec des éléments naturels ou chimiques sur papier le plus souvent) ou immatériel (images numérisées diffusées sur réseau).

Toute image, enfin, peut être envisagée pour elle-même, comme un tout, mais prend tout son sens par rapport à l'ensemble dont elle est issue. Son contenu dépend du contexte ; cette interdépendance la rend une et multiple, élément discursif mobile dont chaque indice contribue à influencer l'interprétation.

De cette complexité de l'image, il résulte une approche difficile aussi bien pour les professionnels parfois insuffisamment "armés" pour la manipuler sciemment que pour le public peu préparé à exercer un regard critique quant à l'accès au contenu.

La multiplication actuelle des images oblige les institutions à mettre en place des structures pour les canaliser et leur permettre de restituer leur sens.

D'un autre côté, le public "bombardé" d'images (par voie d'affiches, de publications périodiques, d'albums, de télévision, de cinéma, d'Internet, etc...) va se voir contraint de réagir face à elles pour ne pas être submergé : choix des collections consultés, choix des supports - originaux, reproductions sur papier ou films, images virtuelles -, choix des modes et des lieux de consultation.

Les bibliothèques elles-mêmes, détentrices de collections importantes et multiformes d'images fixes, sont les premières intéressées par l'émergence spectaculaire de l'image (longtemps étouffée par la présence du livre). Depuis vingt ans, on l'a vu, elles ont essayé de donner aux images la place qui leur revient dans le champ culturel et cela essentiellement grâce à l'aide de l'Etat, conscient de l'importance de ce média dans l'imaginaire collectif.

Les résultats obtenus sont très différents selon les opérations menées (nettoyage et restauration des fonds, classement, identification des pièces et catalogage, indexation, microfilmage, constitution de banques d'images analogiques ou numériques) et les établissements concernés.

Ceux-ci ont été amenés à porter un jugement critique sur leurs fonds d'images : la plupart du temps, il n'a pas été souhaitable ou possible de procéder à une mise en valeur exhaustive des collections. Un choix a été réalisé parmi ces milliers de documents en fonction de plusieurs critères : valeur locale de la collection (documentation régionale), valeur esthétique (œuvre d'un artiste), rareté (enluminures du Moyen Age, dessins originaux de toutes époques, livres d'artiste), état de traitement (catalogage déjà réalisé ou classement achevé) ou de conservation.

Ces opérations de mise en valeur des collections iconographiques dans les bibliothèques ont été intenses pendant les années quatre-vingts jusqu'au début des années quatre-vingt-dix.

Puis, dans un deuxième temps, se sont posées plusieurs questions quant à l'orientation à prendre par rapport à ces fonds en fonction de plusieurs observations :

- l'intérêt que ces fonds offrent au public est variable. On sait comme le regard porté sur les images évolue avec le temps. Ainsi, par exemple, le fonds d'estampes anciennes (du XVe au XIXe siècle) de la Bibliothèque municipale de Lyon a été constitué au XIXe siècle pour servir de modèles aux étudiants des Beaux-arts. Aujourd'hui, l'évolution de l'art et de l'enseignement artistique est telle que ces estampes ne sont plus des modèles pour les artistes et doivent trouver un autre public. Comme on l'a vu plus haut, il faut des clés pour apprécier la qualité des images (réelles ou virtuelles) et ces clés s'obtiennent par le biais d'un enseignement approprié. C'est la condition *sine qua non* pour que les images en tant qu'objets d'histoire, de sociologie ou d'art soient comprises et respectées pour ce qu'elles sont.

- le coût de ces opérations de mise en valeur est élevé alors qu'une restriction budgétaire s'impose dans les bibliothèques depuis quelques années,

- la longévité des supports de substitution est encore mal connue (100 ans pour un microfilm, 30 ans pour un support numérique),

- la redondance des fonds entre eux oblige à réfléchir à une mise en commun des moyens pour l'exploitation. On sait que nombre d'estampes d'artistes régionaux conservées dans les collections municipales sont présentes dans la collection du département des Estampes et de la Photographie de la BNF. Or celle-ci n'a pas les moyens ni le projet de reproduire tous ses fonds et encore moins de les diffuser sur Internet. Les opérations développées par les pôles associés de la BNF n'incluent pas, par ailleurs, les fonds d'images. Il faut donc pouvoir permettre aux chercheurs locaux d'accéder aux collections d'images régionales (accès direct et reproduction) indépendamment des politiques de mise en valeur des collections des grands établissements.

La deuxième moitié des années quatre-vingt-dix voit se développer un nouveau phénomène : la constitution des banques d'images diffusables sur Internet, une des fiertés des grandes bibliothèques.

On peut y voir dans un premier temps, un outil promotionnel efficace : la notoriété de l'établissement, son "image" peut passer par les images qu'il a su choisir parmi ses collections et qu'il a su restituer (bonne résolution de l'image, qualité des couleurs grâce au

choix technique qui a présidé et aux moyens financiers sous-jacents mais aussi mise en page harmonieuse, fenêtres ergonomiques, présentation pertinente des sommaires).

Il suffit d'observer le serveur Gallica de la BNF pour percevoir toutes les difficultés qui se sont présentées lors de sa réalisation. L'enquête s'adressant actuellement aux utilisateurs est encore trop récente pour identifier leurs démarches à l'intérieur des collections (butinage ou recherche précise et systématique ?).

La constitution de banques d'images vise deux objectifs différents ayant des conséquences divergentes :

- la création d'un produit éditorial (choix des collections en évitant les répétitions, présentation attrayante voire ludique) vise un public très large (celui de la BPI, du haut-de-jardin de la BNF, des "surfeurs" sur Internet) cherchant plus à découvrir sur le mode distrayant qu'à travailler sur un domaine de connaissances précis,

- la création d'un support de substitution reproduisant d'une façon exclusive des collections (quelles que soient les redites dans les images - plusieurs états d'une même gravure - et la qualité des originaux) et correspondant aux exigences d'une politique de conservation (ces collections ainsi reproduites devraient pouvoir être exclues de la communication directe). Dans ce cas, c'est le public des chercheurs qui est visé en priorité. Il pourra apprécier les variantes d'une même image, s'intéressant moins, vue sa démarche, à l'harmonie générale du produit (la banque d'images).

On se trouve là confronté à deux démarches qui offrent des avantages et des inconvénients (ces derniers liés au prix de fabrication) :

- les banques d'images constituées pour le grand public sont toujours arbitraires puisqu'elles résultent d'un choix (selon une logique qui n'est pas toujours perçue par le public) ; elles se périment (nécessité de les réactualiser) ; elles ne participent pas de la conservation des collections,

- les banques d'images visant le public des chercheurs s'adressent à une population restreinte (coût de réalisation très élevé par utilisateur potentiel) ; elles seront sans doute dans de nombreux cas uniquement des outils pour avancer une recherche, le recours aux originaux s'imposant sûrement à un moment ou un autre.

En ce qui concerne les collections des Bibliothèques municipales enfin, il n'est pas question actuellement de réaliser de banques d'images numérisées (sauf pour les plus importantes comme celle de Lyon) ou à un niveau régional (constitution de banques d'images collectives) et cela pour des raisons évidentes de moyens (budget et personnel), de nature des fonds (fonds locaux trop particuliers) et de l'état de leur traitement.

Cette double évolution (constitution de banques d'images diffusables dans le monde entier, difficulté de communiquer des fonds d'originaux locaux ou nationaux à un public encore peu initié) crée un paradoxe intéressant à souligner :

il est dès à présent possible d'accéder à des collections internationales via Internet alors que très souvent les collections municipales restent ignorées par le public.

Il est vrai qu'un effort important a été fait, ces dernières années, pour localiser ces collections (répertoire des collections : *Source de l'histoire de l'art en France, Patrimoine des bibliothèques de France*), pour les sauvegarder et les diffuser (campagne de microfilmage), pour les montrer (expositions, conférences, visites) mais il faudra encore du temps pour que le public comprenne l'intérêt patrimonial des collections et demande d'y accéder pour cette raison.

La diffusion des images par des cédéroms (commerciaux et publics) et sur le réseau international et la création de l'INHA (ayant parmi ses missions de stimuler l'enseignement de l'art en France et l'échange entre les institutions nationales et internationales, l'image étant pour cela un support privilégié) devraient pouvoir, dans les années à venir, encourager le public à plus d'autonomie et de lucidité par rapport aux images.

Une telle évolution pourra sans doute aider les bibliothèques à orienter leur politique de mise à disposition des collections d'images au public, que ce soit par un accès direct ou indirect.

Bibliographie

Agence de coopération des bibliothèques Poitou-Charente. *Le Patrimoine des bibliothèques du 21^e siècle. Technologie, coopération, partenariat : les moyens d'une politique patrimoniale*. Actes de la 3^e Rencontre des Médiathèques publiques de Niort, 16-17 novembre 1989. Poitiers : ABCD, 1990 (Libre accès).

AIGRAIN, Philippe et MAILLET, Dominique. Les enjeux de la numérisation des images et des sons pour les bibliothèques. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 2e trimestre 1992, n° 155, p. 50-55.

ANIEL, Jean-Pierre. Mandragore. Une base de données iconographiques sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. *Le médiéviste et l'ordinateur*, automne 1992-printemps 1993, n° 26-27, p. 18-20.

ARMEL, Alette. Les artothèques dans les bibliothèques municipales : état des lieux et perspectives. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 2e trimestre 1992, n° 155, p. 28-31.

ARNOULT, Jean-Marie. Les documents graphiques dans les bibliothèques et les archives. Etat des pratiques de conservation. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t.41, n° 3, p. 12-14.

Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés. *L'Accès aux documents primaires*. Paris : La Documentation française, 1981 (Etudes et documents).

Banque CIC pour le livre, Fondation d'entreprise et ministère de la Culture. *Patrimoine des bibliothèques de France*. Paris : Payot, 1995. 10 vol. et index général.

BAZIN, Patrick. Vers une métalecture. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n°1, p. 8-15.

BEAUMONT-MAILLET, Laure. Le département des Estampes et de la Photographie. *Arts et Métiers du livre*, numéro spécial : le Département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale, janvier-février 1992, n° 171, p. 6-14.

BENHAMOU, Françoise. *Pour une Bibliothèque nationale des Arts*. Paris : La Documentation française, 1993.

BENHAMOU, Françoise. Le projet de la Bibliothèque nationale des arts. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, t. 38, n° 1, p. 24-26.

BENJAMIN, Walter. L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée. In *Écrits français*. Paris : Gallimard, 1991. p 140-192.

BIASS-FABIANI, Sophie. *Les Artothèques en France en 1989, bilan d'une politique de prêt d'art contemporain*. Rapport au ministère de la Culture, 1989. [dactylographié]

Bibliothèque publique d'information (Paris). *BPI Parcours*. Paris : BPI, 1994.

Bibliothèque publique d'information (Paris). *Dossier technique n° 3. Catalogage des images fixes*. Paris : BPI, 1985.

Bibliothèque publique d'information (Paris). *L'Image fixe. Espace de l'image et temps du discours*. Paris : La Documentation française, 1983.

BLANC-MONTMAYEUR, Martine, CABANNES, Vivianne, DEOTTE, Jean-Louis, et al. *Le Musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997 (Etudes et recherche).

BOBIS, Laurence. Acquisitions et restauration. Les aides de la Direction du Livre et de la Lecture. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 3, p. 8-11.

BRUCKMANN, Denis. Le vidéodisque Images de la Révolution française. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 4e trimestre 1988, n° 141, p. 12-16.

CAILLET, Maurice. *Les objectifs et les moyens du plan de sauvetage des collections de la Bibliothèque nationale*. Rapport préliminaire à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, 26 février 1979. [dactylographié]

CAVALIER, Hélène. *Les Artothèques : l'art à domicile*. Monographie de muséologie. École du Louvre, mars 1995. [dactylographié].

CHASTEL, André. *La Création d'un institut national d'histoire de l'art*. Rapport au Premier ministre. Paris : La Documentation française, 1983 (La collection des rapports officiels).

COLLARD, Claude, GIANNATTASIO, Isabelle et MELOT, Michel. *Les Images dans les bibliothèques*. Paris : Le Cercle de la Librairie, 1996 (Collection Bibliothèques).

COLLARD, Claude. 300 000 images numérisées. *Trajectoire* (magazine interne de la BNF), avril-mai 1996, p. 6-8.

DAUTUN, Jean-Pierre. *10 modèles d'analyse d'image. Une nouvelle épreuve des grands concours. Un outil pour comprendre le monde d'aujourd'hui*. Alleur (Belgique) : Marabout, 1995.

DEBRAY (Régis). *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*. Paris : Gallimard, 1992.

DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc. *Le Patrimoine des Bibliothèques*. Rapport à Monsieur le Directeur du Livre et de la Lecture. Ministère de la Culture, 1er juin 1982. [dactylographié].

DINCLAUX, Marie et VOSGIN, Jean-Pierre (dir.). *Images en bibliothèques*. Journée "Profession : bibliothécaire" du 4 mai 1995. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 1996. (Collection Lecteurs Bibliothèques Usages nouveaux)

Direction de l'administration générale des services de la Culture, mission de la recherche et de la technologie, ministère de l'Education nationale et de la Culture. *Bases de données et banques d'images du ministère de l'Education nationale et de la Culture, services et établissement de la Culture*. Paris : La Documentation française, 1993.

Direction des musées de France, bureau de l'informatique et de la recherche, mission de la communication, ministère de la Culture et de la Francophonie. *Informatique et musée*. Dossier Salon international des musées et des exposition 1994. Paris : DMF, 1994.

Direction du livre et de la lecture, ministère de la Culture. *L'équipement informatique des Bibliothèques municipales et départementales*. Evaluation 1995. Paris : DLL, 1995.

DUBOIS, Jacqueline. Les collections photographiques dans les bibliothèques et musées de l'enseignement supérieur. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, t. 39, n° 2, p.51-57.

DUCHARME, Christian (dir.). *Du CD-Rom à la numérisation. Développer les documents numériques en bibliothèque*. Villeurbanne : IFB, 1997. (La Boîte à outils)

DUCHARME, Christian. Le réseau multimédia de la Bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 2, 1995, p. 44-50.

DUCHEMIN, Pierre-Yves. La numérisation des collections spécialisées. *Trajectoire* (magazine interne de la BNF), oct.-nov. 1996, p. 7-9.

DUCREUX, Monique. Le vidéodisque "Vélins du Museum". *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 4e trimestre 1992, n° 157, p. 43-45.

DUBOIS, Jacqueline. Les Collections photographiques dans les bibliothèques et musées de l'enseignement supérieur. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, n°2, p. 51-57.

DUBOIS, Jacqueline. Un exemple de coopération nationale. La Bibliothèque du musée de l'Homme et la Bibliothèque nationale de France : la numérisation des images et les problèmes de droit. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires français*, 3e trimestre 1996, n° 172, p.

DUFOUR, Jean. L'An 2 de la Médiathèque. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 39, n°2, p. 18-25.

DUPUIT, Jean-Sébastien. Un an d'enrichissement du Patrimoine des Bibliothèques municipales : acquisitions précieuses aidées par la Direction du livre et de la lecture en 1995. *Lettres* (périodique d'information de la Direction du livre et de la lecture et du Centre national du livre), septembre 1996.

ENCREVE, Pierre, HOOG, Emmanuel. *Rapport au Ministre d'Etat, Ministre de l'Education nationale et de la Culture. L'institut international d'histoire des arts*. Paris : La Documentation Française, 1993.

GAME, Valérie. *La constitution d'un fonds d'images et d'ouvrages numérisés par la BNF*. Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 3e trimestre 1996, n° 172, p. 89-92.

GAZIER, Denise. La bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1er trimestre 1992, n° 154, p.38-39.

Gérer une photothèque. Usages et règlements. Paris : La Documentation française, 1992. (Collection interphotothèque)

GUINARD, Pierre. Pratiques patrimoniales de la Bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 3, p. 36-41.

HEINICH, Nathalie, Association pour le développement des recherches et études sociales, statistiques et économiques. *Les Artothèques*. Rapport, direction du développement culturel, service d'études et de recherche du Ministère de la Culture, 1985. [dactylographié]

HERSENT, Jean-François. *La médiathèque et ses publics*. Note aux chefs de département, chefs de bureaux et chargés de mission DLL/CNL, mars 1997.

HUDRISIER, Henri. *L'Iconothèque*. Paris, La Documentation française, 1982.

JACQUES, Annie. La Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1er trimestre 1992, n° 154, p.42-44.

LACLOTTE, Michel. *L'institut national d'histoire de l'art*. Rapport à Monsieur le Premier Ministre, avril 1995. [dactylographié]

LACLOTTE, Michel. L'Institut national d'histoire de l'art (propos recueillis par Philippe Piguet). *Revue de l'art*, 1996-2, n° 112, p.5-8.

LACLOTTE, Michel. Pour un institut d'histoire de l'art. *L'Œil*, mai 1997, n° 485, p. 32-34.

LECOMTE, Eliane. Galerie de prêt d'art contemporain ou artothèques. *Médiathèques publiques*, 1983, n° 64, p. 33-35.

LEPINAY, Odile. Un exemple de photothèque spécialisée. Le corpus photographique des enluminures des manuscrits médiévaux de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (Orléans). Extrait de *Mélanges de l'École Française de Rome*, 1994-1, tome 106, p. 211-227.

MAIGNIEN, Yannick. La bibliothèque virtuelle ou de l'ars memoria à Xanadu. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n°2, 1995, p. 8-17.

MAIGNIEN, Yannick. L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproduction numérisée. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 1, n°1, p.16-24.

MELOT, Michel. Un projet sur mesure. *Bulletin d'informations des Bibliothécaires Français*, 1er trimestre 1992, n° 154, p. 45-48.

MOULIN, Raymonde. *L'Artiste l'institution et le marché*. Paris : Flammarion, 1992.

MOULIN, Raymonde. Le Multiple et ses propriétés. *Revue de l'Art*, 1971, n° 12, p. 75-82.

PASSERON, Jean-Claude, GRUMBACH, Michel. *L'œil à la page, enquête sur les images et les bibliothèques*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 1984.

POIRRIER, Philippe. Les politiques culturelles municipales des années soixante à nos jours: essai de périodisation. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, n°5, p.8-15.

ROUILT, Huguette et DUBOULOZ, Jean-Pierre. *A l'écoute de l'œil. Les collections iconographiques et les bibliothèques*. Actes du colloque organisé par la Section des Bibliothèques d'Art de l'IFLA, Genève, 13-15 mars 1985. München ; New York ; London ; Paris : K.G. Saur, 1989.

SAEZ, Guy. Les musées et les bibliothèques : entre légitimité sociale et projet culturel. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, n°5, p.24-32.

SCHMITT, Catherine. Bibliothèques d'art et art des bibliothèques : quelques réflexions inspirées d'une expérience en bibliothèque de musée. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, t. 38, 1993, p. 16-23.

THOMPSON, Marie-Claude. L'image fixe : un catalogage sans idée fixe. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires de France*, 2e trimestre 1994, n° 163, p. 82-83.

THOMPSON, Marie-Claude. *Les sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*. Paris : ABF, 1993.

Université de Paris. *La Bibliothèque d'art et d'archéologie (Fondation Jacques Doucet). Origines - Collections - La Bibliothèque aujourd'hui*. Paris : BAA, juillet 1994.

WEBER, Yvette. Les collections régionales à la Bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 2, p. 54-59.

Annexes

Annexe I

Repères chronologiques par rapport à la mise en valeur de l'image

Annexe II

Localisation des collections iconographiques en France

Annexe I

Repères chronologiques par rapport à la mise en valeur de l'image

Chronologie

- 1937 - création de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT)
- 1963 - création du Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRDG)
- 1975 - création de la Direction du Livre et de la Lecture (DLL)
1975- 1977 - enquête auprès des bibliothèques
- 1977 - ouverture de la Bibliothèque publique d'information (BPI)
- 1978 - création de la photothèque de l'IRHT
- crédits de la DLL pour la publication du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques*
- 1979 - publication de l'*enquête sur l'introduction d'une documentation audiovisuelle dans les bibliothèques publiques* menée par Jean-Claude Passeron et Michel Grumbach
- "Rapport Caillet" sur *les objectifs et les moyens de sauvetage des collections de la Bibliothèque nationale*
- début du plan de sauvegarde à la Bibliothèque nationale
- aide de la DLL pour l'IRHT
- 1980 - année du Patrimoine
- début du microfilmage des collections du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale
- 1981 - vidéodisque sur les collections du musée du Louvre
1981-1982 - enquête sur les publics de la BPI
- 1982 - création d'un bureau du patrimoine à la DLL
- "Rapport Desgraves" sur le patrimoine des bibliothèques
- "Rapport Chastel" sur la création d'un institut national des arts
- dotation ministérielle pour la création des artothèques
- création des fonds régionaux d'acquisition pour les musées (FRAM)
- 1983 - plan de sauvegarde des Bibliothèques municipales (microfilmage des collections publiques de province jusqu'en 1993)
- 1983-1984 - conception et réalisation du vidéodisque *Les enluminures des manuscrits du Moyen Age* de la Bibliothèque Sainte-Geneviève
- 1985 -enquête de Nathalie Heinich sur le public des artothèques
1985-1988 - conception et réalisation du vidéodisque *Images de la Révolution française* de la Bibliothèque nationale
- 1986 - création de trois vidéodisques thématiques à la BPI
1986-1990 - conception et réalisation du vidéodisque régional *Vidéalp de l'an 1000 à l'an 2000- Images de Rhône-Alpes*

- 1986-1992 - conception et réalisation du vidéodisque *les Vélins du Museum* de la Bibliothèque centrale du Museum national d'histoire naturelle
- 1989 - création du Centre nationale supérieur du patrimoine (CNSP)
 - choix du projet de Dominique Perrault pour la construction de la Bibliothèque de France
 - enquête de Sophie Biass-Fabiani sur les artothèques
- 1990 - création des fonds régionaux d'acquisition pour les bibliothèques (FRAB)
- 1992 - Rapport de Pierre Encrevé sur la création d'un institut international des arts
 - Rapport de Françoise Benhamou *Pour une Bibliothèque Nationale des Arts*
 - convention entre la Direction de l'information scientifique et technique des bibliothèques (DISTB) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et l'IRHT
 - informatisation de la Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)
- 1993 - *Les sources de l'histoire de l'art en France* publié par l'Association des bibliothécaires français (ABF)
- 1994 - janvier : création de la Bibliothèque nationale de France (BNF)
 - étude de la SOFRES sur les publics potentiels de la BNF
 - projet de numérisation de 300 000 images à la BNF
 - création de la banque d'images numérisées SEMAPHORE à la BPI
 - Rapport de Michel Laclotte sur la création d'un Institut national d'histoire de l'art (INHA)
 - *Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises* publié par l'ABF
 - début du microfilmage des collections d'estampes XIXe-XXe siècle de la Bibliothèque de l'Institut d'Art (Jacques Doucet)
- 1995 - *Patrimoine des bibliothèques de France* en 10 volumes publié par le ministère de la culture et les Banques CIC
 - enquête auprès du public du département des Estampes et de la Photographie de la BNF
 - enquête de la DLL sur l'informatisation des bibliothèques municipales
- 1996 - décembre : ouverture du haut-de-jardin du site Tolbiac de la BNF
 - début de la numérisation de la "diathèque" de l'IRHT
 - plan de numérisation sur le patrimoine des bibliothèques lancé par le ministère de la culture
- 1997 - janvier : création officielle de l'INHA
 - début de la numérisation des collections iconographiques de la Bibliothèque de l'ENSBA
 - 15 octobre : mise en service sur Internet du serveur GALLICA de la BNF (images et textes du XIXe siècle)

Annexe II

Localisation des collections iconographiques en France

Fonds iconographiques dans les bibliothèques, archives, centres de documentation et autres lieux de conservation français

Sources :

- THOMPSON, Marie-Claude. *Les sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*. Paris : ABF, 1993.
- LEPINAY, Odile. Un exemple de photothèque spécialisée. Le corpus photographique des enluminures des manuscrits médiévaux de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (Orléans). Extrait de *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 1994-1, tome 106, p.211-227. (les établissements non signalés par *Les sources de l'art en France* sont **en gras**)
- Liste communiquée par la Direction du livre et de la lecture : *Microfilmage 1983-1993. Bibliothèques municipales ayant bénéficié de crédits pour le microfilmage de leur collections (compte clos en 1994)*. (Les établissements non signalés par *Les sources de l'histoire de l'art en France*, sont soulignés).
- Liste communiquée par la Délégation aux arts plastiques : *Artothèques - Galeries d'art (03/97)*. (Les établissements non signalés par *Les sources de l'histoires de l'art en France* sont *en italique*).

Abréviations :

B Bibliothèque
B-A Beaux-arts
BU Bibliothèque universitaire
CAID Centre d'accueil d'information et de documentation
CD Centre de documentation
Doc. Documentation
dép. départemental
DRAC Direction régionale des affaires culturelles
Ec. d'archi Ecole d'architecture
FRAC Fonds régional d'art contemporain
M Musée
M.N. Musée national
rég. régional
Sci. Sciences

alb. album
cart. et pl. cartes et plans
cart. post. cartes postales
dess. dessins
dia. diapositives
ekta. ektachrome
est. estampes
expo. exposition
fds fonds
inst. installation
lith. lithographie
liv. ill. livre illustré
mcf. microfilm
mns manuscrits
n. et b. noir et blanc
peint. peinture
phot. photographie
pl. de verre plaque de verre
sculpt. sculpture
supp. support

Région :		ALSACE				
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
COLMAR	Bibliothèque Municipale	80 000			8 977 im.	
MULHOUSE	Bibliothèque Municipale	13 280 est, 135 alb d'est.		1 726 (coll. Braun), 500 dia.		
	B. du M. Historique	8 à 10 000				
	BUSIM ¹ . Univ. de Haute- Alsace			5 alb. de phot. (Braun)		
	<i>M. des B-A Steinbach</i>		800 est. et dess.			
SELESTAT	FRAC			1 800 dia. et phot.		
STRASBOURG	BNUS ²	plus. milliers				
	B. de l'Ec. d'Archi.			11 000 dia.		
	Doc. des M. de la ville			50 000 phot.		
	BU Sci. Hum. Antiquités	plus. milliers plaques de verre		10 000 dia.		
	BU Sci. Hum. Orient anc.			3000 dia.		
	BU Sci. Hum. Byzance			10 000 dia.		
	BU Sci. Hum. Archéo.	plus de 3000 est.		plus de 15 000 dia.		

¹Bibliothèque de l'Université et de la Société industrielle de Mulhouse

²Bibliothèque nationale et Universitaire

Région : AQUITAINE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
BORDEAUX	Bibliothèque Municipale	plusieurs fonds			6 691 im.	
	B. du Centre cult. espagnol			3 500 dia.		
	B. du CAPC			17 000 dia., 24 200 duplicatats, 1200 ekta.		
	B. de la DRAC			12 600 dia., 18 000 nég., 20 000 phot. n. et b.		
	B. de l'Ec. Reg. des B-A			4 500 dia.		
	Doc. du M. des arts déco			20 000 phot.		
	B. du M. des B-A	150 pl. de verre		600 dia., 1 300 ekta., 1500 phot. n. et b.		
	B. du M. Goupil	13 000 est.		70 000 phot. div. supp.		
	B. du M. N de la Préhist.			10 500 dia. et phot.		
	<i>CONSEIL Gén. de la Gironde</i>		339 sculpt., peint., phot., est., install.			
LIBOURNE	B. du M. des B-A	388 des. et est.		1 500 dia.		
	B. du M. Despiau-Wlérick			phot. d'expo. et ateliers		
PAU	<u>Bibliothèque Municipale</u>				142 im.	
	Doc. du M. N. du Château	5 000 est.				
PERIGUEUX	Bibliothèque Municipale	3 922 est., phot. et c. p.				
	B. du Centre National de Préhist.			10 000 phot. n. et b., ekta.		
	Doc. du M. du Périgord			dia. des œuvres du M.		
TALENCE	Doc. de l'Ec. d'Archi.	1 000 cartes et plans		15 000 dia.		
	B. de la Maison de l'Archéo.	fonds de cartes		phot. n. et b.		

Région :	AUVERGNE					
Villes	Etablissements	Nombre d'imag. orig.	Artothèques	reprod. et photothèque	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
AURILLAC	Archiv. dép. du Cantal					complet
	Bibliothèque Municipale					complet
	B du M. d'Art et Archéo.			15 000 phot.		
CLERMONT-FERRAND	BM et Interuniversitaire	10 000 est.			7 415 im.	complet
	CD. de la DRAC			72 5000 phot. et ekta.		
	B. de l'Ec. des B-A			9 000 dont 5 000 dia.		
	B. de l'Ec. Rég. des B-A			2 400 dia.		
	BU. dép. Hist. de l'Art			plus. milliers dia., phot.		
MOULINS	Archives dép. de l'Allier					complet
	Bibliothèque Municipale					complet
PUY-EN-VELAY (LE)	Bibliothèque Municipale					complet
	B. du M. Crozatier	1 000 est.		500 phot.		
	Trésor d'art religieux					complet
	Cloître de la cathédrale, Trésor religieux					complet
THIERS	<i>Centre d'Art contemp. Le Creux de l'Enfer</i>		339 est. et sculp.			
RIOM	Bibliothèque Municipale					complet

Région : BOURGOGNE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
AUTUN	Bibliothèque Municipale	mns à peintures				complet
	B. de la Société Eduenne					complet
	Musée Rodin					complet
AUXERRE	Bibliothèque Municipale					complet
	B.Doc. du M. Municipal			8 000 dia.		
	Trésor de la cathédrale					complet
	<i>M. d'art et d'Hisoire.</i>		500 est., phot., dess.			
AVALLON	Bibliothèque Municipale					complet
BEAUNE	Archives hospitalières					complet
	Bibliothèque Municipale					complet
CHALON-SUR-SAÔNE	Bibliothèque Municipale					complet
	B. du M. Nicéphore Niepce			1 500 000 phot.		
CLAMECY	<i>Bibliothèque Municipale-M.</i>		444 est., phot., dess., peint.			
CLUNY	Bibliothèque municipale	cartes post., défets d'ill.		2 000 phot. (Conant), plus. milliers phot.		
CREUSOT (LE)	<i>Centre d'Action culturelle Larc</i>		300 lith.			
DIJON	Archiv. dép de la Côte-d'Or					complet
	Archives hospitalières					complet
	Archives municipales					complet
	B. de la DRAC			phot. aériennes		
	CD du Patrim. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC			100 000 phot.		
	CD de l'Ec.N des B-A	plus. centaines de dessins		11 000 dia.		
	B. du M. des B-A					
	Musée des B-A					complet

Région : BOURGOGNE (suite)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
JOIGNY	Bibliothèque Municipale					complet
MÂCON	Bibliothèque municipale	300 est., cartes et pl., dess., phot.				complet
	D. du C. d'Enseign. Sup.			10 000 dia.		
NEVERS	Bibliothèque Municipale					complet
SEMUR-EN-AUXOIS	Bibliothèque Municipale					complet
SENS	Bibliothèque Municipale					complet
TONNERRE	Bibliothèque Municipale					complet
TOURNUS	Bibliothèque Municipale					complet

Région : BRETAGNE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf DLL	Mcf IRHT
BREST	Bibliothèque Municipale				565 im.	
	B.Inst. d'Arts et Techn. de Bretagne Occidentale			8 000 dia.		
	BU de Bretagne Occ.CRBC ³	5000 cartes post., 2 à 3 000 cartes géo				
	<i>B. Saint Marc</i>		500 est.et phot.			
CARNAC	B. du M. James Miln-Zacharie Le Rouzic	4 500 pl. de verre		1 500 dia.		
CHÂTEAUGIRON	B. Arch. de la Critique d'art	traitem. en cours				
LORIENT	D.de l'Ec. Munic. des B-A			2 300 dia.		
PONT-AVEN	C de D. du M. de la ville	112 est.		400 phot.		
QUIMPER	B.de l'Ec. Munic. des B-A			7 000 dia.		
RENNES	C de D.. Serv. région. de l'Inv. DRAC	2 800 cart. et pl., 4 500 dessins., 15 000 phot. (fds Thomas)		200 000 phot. et dia.		
	B. du M. de Bretagne	5 000 est., 50 000 cart. post., 10 000 cart. et pl.		60 000 phot.		
	B. du M. des B-A et Archéo			3 000 phot., diathèque		
	BU Rennes II-Hte-Bretagne			100 000 dia.		
VITRE	<i>Centre culture de Vitré</i>		700 est., phot., sculp.			

³ Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Région :		CENTRE				
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod., photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
BLOIS	Bibliothèque municipale					complet
BOURGES	Archives départ. du Cher					en cours
	Bibliothèque Municipale	500 cart. post., est.				complet
	D.-B. de l'Ec. N des B-A et Arts appl. à l'Industrie			6 000 dia.		
	Musée du Berry					complet
CHARTRES	Bibliothèque Municipale					partiel
	D. du C. Internat. du vitrail			5 000 dia.		
	B. du M. des B-A	1 000 est., 300 dessins, 10 albums		3 300 phot.		
CHATEAUDUN	Bibliothèque Municipale					complet
CHÂTEAUROUX	Bibliothèque Municipale				6 370 im.	
JOUÉ-LES-TOURS	Bibliothèque Municipale			1 700 reprod. de peintures		
LOCHES	Bibliothèque Municipale					complet
MONTARGIS	Bibliothèque Municipale					complet
ORLÉANS	Bibliothèque Municipale	400 est., 300 aff., 5 300 cart. post. environ		1 900 dia. environ		complet
	C de D.rég. du Patr.Serv. Rég. de l'Inv. DRAC CENTRE			120 000 clichés		
	B.-C. de D. Inst. d'Arts visuels			12 000 dia.		
	C. Augustin Thierry. IRHT			55 000 dia., vidéodisque : 10 000 im. Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté		
	B. du M. des B-A	35 000 est., cat. et pl., phot.		dia.		

Région : CENTRE (suite)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod., photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
ROMORANTIN	Archives municipales					complet
	Bibliothèque Municipale					complet
TOURS	Archiv. dép. d'Indre-et-Loire					complet
	Bibliothèque Municipale	6 000 est. ou aff.		2 800 phot., 4 600 dia.		complet
	B. du C.N.d'Archéo. Urbaine	350 feuilles (cadastre anc. et moderne)				
	B. de l'Ec. Rég. des B-A			10 000 dia.		
	B. et D. des M. de la ville			7 000 clichés des coll., 1 000 dia.		
	BU Hist. de l'Art et Archéo. Univ. François Rabelais			25 000 dia.		
VENDÔME	Bibliothèque Municipale					partiel
VIERZON	Bibliothèque Municipale					complet

Région : CHAMPAGNE-ARDENNES						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcfmns / IRHT
BOURBONNE-LES-BAINS	Bibliothèque Municipale					complet
CHÂLONS-SUR-MARNE	Bibliothèque Municipale	12 000 cart. post., 15 500 est., cart. et pl.		12 000 phot.		en cours
	C. de D du C. N. du cirque	450 affiches				
	c. rég. de D. du Patrim. Serv. rég. de l'Inv. DRAC	3 700 phot. (fds Deneux)		24 700 clichés		
CHARLEVILLE-MEZIERES	<u>Bibliothèque Municipale</u>				13 650 im.	en cours
	D. de l'Inst. de la Marionnette			plusieurs. centaines de phot. et dia.		
CHAUMONT	<u>Bibliothèque Municipale</u>				115 111 im.	complet
EPERNAY	Bibliothèque Municipale					complet
LANGRES	Bibliothèque Municipale					complet
REIMS	Bibliothèque Municipale	30 000 est.			45 470 im.	en cours
	B. du M. des B-A	2 000 dia.				
SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU	Bibliothèque Municipale					complet
TROYES	Bibliothèque Municipale	23 000 est., 500 cartes, 2 000 cart. post.		20 000 phot.		en cours
	B. du M. de la ville			5 400 cli. et ekta, 4 000 dia.		
	D. C d' Art contemporain			100 dossiers de phot. et dia.		
	Trésor de la cathédrale					complet
VILLENEUVE-SUR-VANNE	Eglise					complet

Région : CORSE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
AJACCIO	B. Serv. rég. de l'Archéo. DRAC Corse			diathèque en cours de constitution		
	B. du M.-Palais Fesh	6000 im. environ				
CORTE	B. du M. Rég. de Corse			4 000 dia. sur la Corse, 3 à 400 phot.		

Région : FRANCHE-COMTE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
BELFORT	B. du M.d'Art et d'Histoire	3 000 est.		phot.. et dia.		
BESANÇON	Bibliothèque Municipale	7 000 dessins, 7 000 est., cart. anc.			9 358 im.	complet
	B. de l'Ec. Rég. des B-A	500 aff., 2 000 doc. graph.		6 000 dia.		
DOLE	Bibliothèque municipale	500 est., phot. , aff., etc.				complet
GRAY	Bibliothèque municipale					complet
	C. de D. Conservation des M. du Jura			1 400 phot.		
LONS-LE-SAUNIER	Archives départementales du Jura					complet
	C. de D. Pédagogique dép. du Jura		298 est., phot., dess., coll., huiles			complet
MONTBELIARD	Bibliothèque municipale					complet
	<i>Ass. Cult. et sport. des automobiles Peugeot</i>		860 est. et huiles			
PONTARLIER	Bibliothèque municipale					complet
SAINT-CLAUDE	Bibliothèque municipale					complet
SALINS-LES-BAINS	Bibliothèque municipale					complet
VESOUL	Bibliothèque municipale					complet

Région : LANGUEDOC-ROUSSILON						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	reprod. et photothèques	Artothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
CERET	D. du M. d'Art moderne		2 000 dia.			
LATES	B. du C. Archéo. Henri Prades		photothèque (acc. rés.)			
MONTPELLIER	Bibliothèque municipale	4 000 est. (feuilles), 10 000 est. (recueils)			8 612 im.	
	C. de D. du Patr. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Languedoc-Rouss.	PHOT. anc., cart. post., cart. géo.	55 000 clichés (nég. et dia.)			
	B.-D. de l'Ec. d'Architecture	300 cart. et pl.	reprod.			
	B. de l'Ec. Rég. des B-A		6 000 dia.			
	B. interuniv., sect. médecine					partiel
NÎMES	<i>Artothèque Sud</i>			200 est. et phot.		
	B. Carrée d'Art	phot. anc.				
	C. de D. du M. d'Art Contemp.		sur les coll. du M.			
PERPIGNAN	B. du M. Hacynthe-Rigaud	en cours de classement				
	B. du M. Joseph-Puig		5 classeurs de 150 dia.			
PONT-SAINT-ESPRIT	B. du M. Paul Raymond	1 000 est.				
SETE	C. de D. du M. Paul Valéry	joutes nautiques				

Région : LIMOUSIN						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
AUBUSSON	B.de L'Ec. N. de la Tapisserie			8 000 dia.		
	C. de D. du M. Dép. de la Tapisserie	2 000 pl. de verre, 500 aff.		8 600 dia., 10 000 phot.		
BADEFOLS D'ANS	Artothèque Imagènes		180 phot., est., dess., huiles			
GUERET	Artoth. relais de Guéret-Centre culturel du Guéret		Artoth. du Limousin			
LIMOGES	Artothèque du Limousin		2 500 est. et phot.			
	C. de D. du Patr. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Limousin			40 000 clichés		
	B. du M. Munic. de l'Evêché	1 000 est. et 1 200 pl. de verre (fds Lachenaud)		4 000 phot. n. et b., 1 000 dia.		
	B. du M. N. Adrien Bouché	2 000 est., 100 dessins				
TULLE	Artothèque relais de Tulle-Ass. Peuple et culture		Artoth. du Limousin			
USSEL	Musée du Pays d'Ussel					complet

Région : LORRAINE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
EPINAL	Bibliothèque municipale					partiel
	C. de D. de l'Ec. de l'Image			6 000 dia.		
	B. du M. Dép. d'Art	30 000 im. d'Epinal				
METZ	Archives dép. de la Moselle					partiel
	Bibliothèque municipale	40 000 est., 6 000 cart. et pl., 500 phot. anc.				partiel
	CAID. DRAC Lorraine			diathèque		
	B. de l'Ec. des B-A Appliqués N. Untersteller			6 000 dia.		
	B. des M. de Metz	N.C.				
NANCY	Bibliothèque municipale	est., dess., liv. ill.				
	C. deD. du Patr. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Lorraine	phot. et cart. post. anc., 1 200 rel. d'éd.		400 000 phot.		
	B. du M. Hist. Lorrain	plus. milliers d'est.				
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES	Bibliothèque municipale	3 000 est., 2 200 aff., 1 200 cart., 10 000 pl. de verre		400 séries de dia.	11 881 im.	partiel
	B. du M. municipal	fds art mod. C. et Y. Goll		Clichés		
SARREGUEMINES	B. du M. de Sarreguemines			4 000 dia.		
VERDUN	Bibliothèque Municipale					partiel
VILLERS-LES-NANCY	B.-C. de D. de l'Ec. d'Archi.	usage interne				

Région : MIDI-PYRENEES						
Villes	Etablissements	Nombre d'images originales	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
AGEN	<i>Artothèque</i>		100 est.			
ALBI	<i>Artothèque-Collège Jean Jaurès</i>		100 est.			
	Bibliothèque Municipale					partiel
	D. du M Toulouse-Lautrec	600 phot. (fds T-L), 453 phot. (art contemp.)				
AUCH	Bibliothèque municipale					partiel
BAGNERES-DE-BIGORRE	<u>Bibliothèque Municipale</u>				8 610 im.	
CASTRES	D. du M. Goya			diathèque en cours de réal.		
FOIX	Bibliothèque Municipale					complet
GINALS	C. de D. du C. d'Art contemp.	non accessible				
MONTAUBAN	B. du M. Ingres	1 000 phot.				
TOULOUSE	<i>Artothèque espace Art contemp. de Toulouse et Midi Pyrénées</i>		550 est. et phot.			
	Bibliothèque municipale	72 dia. donnés par J. Larcher (annexe art)			3 000 im.	complet
	B. du C. Munic. de l'Aff., de la Cart. Post. ET DES Arts Graph.	65 000 aff., cart. post., doc. d'art graph.				
	B. Serv. Rég. de l'Achéo. DRAC Midi-Pyrénées			3 500 dia.		
	C. de D. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Midi-Pyrénées	cart. post. anc.		plus. milliers de clichés, 50 cahiers de planches contact		
	B. de l'Ec. d'Architecture			60 000 dia.		
	B. de l'Ec. des B-A	1 000 aff.		dia.		
	D. du FRAC Midi-Pyrénées	3 000 est. et phot.				
	B. du M. Paul Dupuy	40 000 est.				
	BIU sect. Droit-Lettres Univ. de Toulouse	100 est.				
	BIU sect. Lettres- Le Mirail. Univ. de Toulouse	300 plans d'archi.				
	B. d'Hist. de l'Art. Univ. de Toulouse-le-Mirail			25 000 dia.		

Région : NORD-PAS-DE-CALAIS						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf / IRHT
ARRAS	Bibliothèque municipale					partiel
BOULOGNE-SUR-MER	B.M.	150 000 phot. (fds Camille Enlart)				
CALAIS	D. du M. des B-A et de la dentelle	1 000 dess., est., phot.		dia.		
CAMBRAI	Médiathèque Municipale	6 000 phot. anc., plus. cent. autochromes				partiel
DOUAI	Bibliothèque Municipale	cartes et plans				
DOUCHY-LES-MINES	<i>Artothèque</i>		425 phot.			
	B. du C. Rég. de la Photog.	6 000 phot. (XXe s.)				
DUNKERQUE	B.-C. de D. de l'Ec. Rég. des B-A			1 150 dia.		
	B. du M. des B-A			reprod. des œuvres du M.		
GRAVELINES	B. du M. du Dessin et de l'Estampe originale	6 000 est. et dessins				
HENIN-BEAUMONT	<i>Médiathèque municipale-Artothèque</i>		450 phot., lith., reprod.			
LE CATEAU-CAMBRESIS	Doc. du M. Matisse	N.C.				
LILLE	Bibliothèque municipale				12 046 im.	partiel
	C. rég. de Doc. du Patr. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Nord-Pas-de-Calais			100 000 phot. (nég., ekta)		
	Doc. du FRAC Nord-Pas-de-Calais	coll. du FRAC		2 000 phot. (usage interne)		
	B. d'Hist. de l'Art. Univ. Charles-de-Gaulle-Lille III			20 000 dia.		

Région : NORD-PAS-DE-CALAIS (suite)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf / IRHT
ROUBAIX	Médiathèque municipale	N.C.				
SAINT-OMER	Bibliothèque municipale					partiel
SAINT-POL-SUR-MER	<i>Artothèque-Centre Jean Cocteau</i>		280 est. et phot.			
VALENCIENNES	Bibliothèque municipale	3 000 est.				partiel
VILLENEUVE D'ASCQ	<i>Bibliothèque Municipale - Serv. de prêt aux collectivités</i>		20 est. et phot.			
	B. Serv. Rég. de l'Archéo. DRAC Nord-Pas-de-Calais			30 000 dia., 3 000 phot.		
	B. de l'Ec. d'Architecture			20 000 dia.		
	Doc. du M. d'Art Moderne			dia., ekta., clichés n. et b.		

Région : NORMANDIE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. origin.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns /IRHT
ALENÇON	Bibliothèque Municipale					complet
	D. du M. des B-A et de la dentelle			reprod. de 40 % des coll.		
AVRANCHES	Bibliothèque Municipale					complet
CAEN	<i>Artothèque</i>		1 300 est., phot. et œuvres sur papier			
	Bibliothèque Municipale	5 000 est.			3 642 im.	
	B. de l'Ec. Rég. des B-A			12 000 dia.		
	B. du M. de Normandie	4 000 est. et cart. post.				
	B. du M. des B-A	50 000 est.				
	B. CRAM. Univ. de Caen-CNRS			10 000 dia.		
CHERBOURG	Bibliothèque Municipale					partiel
	<i>Artothèque - C. Culturel</i>		900 est. et phot.			
	<u>Bibliothèque Municipale</u>				240 im.	
CONCHES	Bibliothèque Municipale					complet
DARNETAL	C. de D. de l'Ec. d'Archi.	200 cartes		3 000 dia.		
EVREUX	Archiv. dép. de l'Eure					partiel
	Médiathèque Municipale	est. (projet de C-D-Photo)	260 est. et phot.			partiel
	B. du M. d'Evreux	1000 im. (non précisé)				
FECAMP	B. du M.-Centre d'Art	œuvres du M., cart. post. anc.				

Région : NORMANDIE (suite)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. origin.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns /IRHT
LE HAVRE	B. de l'Ec. Rég. des B-A			2 000 dia. environ		
LE PETIT-QUEVILLY	B.-D. Serv. Rég. de l'Archéo. DRAC Hte Normandie			phototh. en cours de classement		
ROUEN	<i>Artothèque</i>		1 000 œuvres (huiles et sculpt.)			
	Bibliothèque Municipale	est., dessins, phot., pl. de verre			44 274 im.	partiel
	C. de D. du Patr. Serv. Rég. de l'Invent. DRAC Hte Normandie			90 000 phot. dont 4 000 dia.		
	B. de l'Ec. Rég. des B-A			15 000 dia.		
SÉES	Bibliothèque de l'évêché					complet

Région : ILE-DE-FRANCE sauf PARIS						
Villes	Etablissements	Nombre d'images origin.	Artothèques	reprod. et photothè.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
BOIS D'ARCY	B. Serv. des Arch. du Film. CNC	14 300 aff.		300 000 phot.		
BOULOGNE-BILLANCOURT	<i>Arts affaires (secteur privé)</i>		3 000 est., sculpt., huiles			
	B. Marmottan. Institut de France	15 000 est.				
BRY-SUR-MARNE	. de D. de l'INA	2 millions de phot. dep. 1950				
CHAMPS-SUR-MARNE	D. du LRMH	6000 coupes stratigraphiques		15 000 nég.. n. et b., 20 000 dia.		
CLAMART	D. de la Fondation Jean Arp et Somhie Taueber-Arp	œuvre des artistes, fds biographique				
	D. de la Fondation Arp. M. de sculpture	phot. biographiques		phot. des œuvres		
COURBEVOIE	D. du M. Roybet-Fould	3 000 pl. stéréoscopiques, phot. anc.		dia.		
ECOUEN	C. de D. du M. N. de la Renaissance			phot. des coll.		
FONTAINEBLEAU	B. du M. N. du Château de Fontainebleau			4 500 phot.		
GENNEVILLIERS	B. de l'Ec. Munic. des B-A			250 000 dia.		
ISSY-LES-MOULINEAUX	C. de D. du M. Français de la Carte à Jouer	en cours de traitement				
IVRY-SUR-SEINE	D. du CREDAC	édition et vente des est. d'artistes exposant au CREDAC				
LOUVECIENNES	B. du M.-Promenade de Marly- le-Roi			15 000 dia. environ, 50 ekta., 100 phot.(nég.,tir.)		
MANTES-LA-JOLIE	D. du CREDOP	50 est., 200 cart. post., 100 plans		100 000 phot; (nég., tirages)		
MELUN	Bibliothèque municipale					partiel
NEMOURS	B.-D. du M. de Préhistoire d'Ile- de-France			5 000 dia.		

Région : ILE-DE-FRANCE sauf PARIS (suite)						
Villes	Établissements	Nombre d'images originales	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
PERREUX -SUR-MARNE (LE)	CRDP de Créteil-Art à l'école		350 est., phot., sculp., huiles			
PONTOISE	Archives de l'Ass. des Amis de Jeanne et Otto Freundlich	doc. sur O. Freundlich et ses amis				
	Bibliothèque Municipale	400 est., plus de 1 000 cart. post.				
RUEIL-MALMAISON	800 est.					
SAINT-DENIS	B. du M. d'Art et Histoire	30 000 im. dont 10 000 est. sur la Commune de Paris, 4 000 lithog. de Daumier, dess., phot.				
	BU. Université Paris VIII			400 dia.		
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	C. de D. du M. Dép. du Prieuré	280 livres ill. par les symbolistes et les Nabis, phot. anc.		photothèque depuis 1977 (dia., ekta., tir. papier, pl. de verre)		
	B. du M. des Antiquités	serv. de doc.				
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSES	B. de la Fondation de Courbelin	300 phot. (fonds Joseph Bernard)				
SCEAUX	C. de D. du M. de l'Ile-de-France	12 000 est., 10 000 cart. post.				
SEVRES	B. de la Manufacture Nat. de Sèvres	70 000 dess. et modèles				
	B. de la conservation du M. N. de la céramique			25 000 dia., 5 000 phot.n. et b.		
VARENNE-SAINT-HILAIRE (LA)	Artothèque		650 lith., aquarelles, huiles			
VERSAILLES	B.-Serv. de D. de l'Ec. d'Archi.			5 000 dia.		
	B. de l'Ec. N. Sup. du Paysage	300 est. (17 et 18e s.)		5 000 dia.		

Région : PARIS						
Ville	Etablissements	Nombre d'im. originales	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
PARIS	<i>Art actuel (6 rue de Lisbonne, 8e) (secteur privé)</i>		20 000 est., aquar., sculpt., huiles, tapisseries			
	<i>Artothèque (20 rue de Tournelle, 4e) (secteur privé)</i>		50 000 phot., 300 lith.			
	<i>Art entreprise et communication (52 bis av. d'Iena, 16e) (secteur privé)</i>		150 œuvres sur papier			
	B. A. Malraux. Sect. cinéma			1 889 phot. d'aff. de cinéma		
	B. d'Art et d'Archéologie Fondation J. Doucet	12 000 est., 250 000 phot.				
	BDIC du M. d'Hist. contemp.	12 000 peintures et dessins, 10 000 est., 10 000 affiches, 60 000 cartes postales, 800 000 phot				
	B. de France			600 000 im. numérisées		
	B. de l'Arsenal	mns à peintures, 100 000 est., livres de voyages ou d'archéo. (19e s.) en feuilles, 600 portef. iconog. docum.(19e s.), dess. de presse de Tigre				
	B. de l'Institut	5 000 dessins et plans				
	B. de la Sorbonne	4 000 est. (avant 1800)				
	B. des Arts graphiques (ville de Paris)	1 000 est., 400 aff., 300 phot.				

Région : PARIS (suite 1)						
Ville	Etablissements	Nombre d'im. originales	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
	B. du Saulchoir	200 000 im. de piété, 5 000 est.				
	B Forney	20 000 aff., 1 million de cart. post., doc. publ., échantillons de tissus et papiers peints		25 000 dia.		
	BHVP	30 000 phot. anc., 30 000 phot. mod., cart. post., 15 000 plans				
	B. Mazarine	portraits, vues de ville				
	BNF. B.M. de l'Opéra	2 000 dess., 25 000 est., 80 000 phot., affiches				
	BNF. dép. des Arts et Spectacles	250 000 est., tabl., sculp., cart.post., 700 000 phot., 120 000 dess. et maquettes de décor et costumes		dia.		
	BNF. dép. des Estampes et de la Photographie	15 millions est., dess., phot., aff.,...		vidéodisque : "Images de la Révolution françaises"		
	BNF. Dép. des Manuscrits	plus de 500 000 doc. iconog. contenus dans les mns				
	BNF. Dép. des Monnaies, Médailles et Antiques	100 dessins environ				
	B. polonaise	environ 20 000 est., 5 000 phot., dess., 1 000 aff., coll. de cartes anc.				en cours
	B. Sainte-Geneviève	30 000 est.		6 200 dia. d'enluminures, vidéodisque des enluminures		

Région : PARIS (suite 2)						
Ville	Etablissements	Nombre d'im. originales	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
	B. du Centre Culturel Portugais	600 est. et phot.		80 dia.		
	B.-C. de D. Centre d'Etude de l'Expression	60 000 dessins		37 900 dia.		
	BPI. Centre Georges Pompidou			140 000 phot. (3 vidéodisques)		
	CCI. Centre Georges Pompidou			40 000 dia. te phot.		
	D. du MNAM. Centre Georges Pompidou	250 000 pl. de verre		300 000 phot. n. et b., 40 000 dia.		
	EURODOC. CTBA			4 000 dia.		
	B. Champollion. Collège de France	phot. anc.				
	B.-M. de la Comédie Française	3 000 est. et phot., 400 tableaux				
	S. de D. Compagnie des Commissaires-Priseurs	99 000 reprod. d'obj. vendus dep. 1950, coll. phot. (Connaissances des Arts), microfiches obj. dep. 1987				
	B. du Conservatoire Sup. d'Art dramatique			phot. en cours de traitement		
	B.-A; de la Direction des Monnaies et Médailles	1 300 doc. iconogr., 358 cartes				
	C. de D.-B. de la Direction des Musées de France	clichés d'œuvres des musées classés et contrôlés				
	D. Groupe central des villes Nouvelles. DRAC Ile-de-France	usage interne				
	B.-C. de D. de l'Ec. d'Archi. Paris-Villemin			6700 dia.		
	B. de l'Ec. de l'Ec. du Louvre			310 000 dia. (pour les enseign. de l'Ec. du Louvre)		
	CPDC de l'Ec Nat. de Ponts et Chaussées	10 000 hot. anc., 4 000 dess. (18e s.), 1 500 cartes		15 000 dia. et phot.		

Région : PARIS (suite 3)						
Ville	Etablissements	Nombre d'im. originales	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
	B. de l'ENSAD	110 dess. (19 et 20e s.), 97 planches de tissus anc., 250 est. japonaises,		8 000 dia.		
	B. de l'ENSBA	13 500 dess. de maîtres, 23 200 dess. scolaires, 10 000 dess. d'arch. (18 et 19e s.), 100 000 est., 70 000 phot.anc.				
	CID-Salles d'act. de l'ENSBA			36 000 dia.		
	B. de l'Ec. Sup. Boulle	10 000 modèles et est.				
	B. de l'Ec. Sup. des Arts appliqués Duperré	15 000 est. et phot.				
	B. de l'Ec. Sup. Estienne des Arts et Industries	600 est. et aff.				
	B. de la Fondat. Jean Dubuffet			13 000 phot.		
	D. de la Fondat. Le Corbusier	20 à 25 000 pl. de verre, tirages, ekta.				
	B. de Fels. Inst. Catholique	30 000 phot., cart. post.anc., plans				
	B. de la FEMIS	2 000 aff.		70 000 phot.		
	MEP (ASS. de préfiguration)	10 000 phot.				
	D. du M. Bouchard	phot. anc.				
	B. du M. Bourdelle	6 000 dess.				
	C. des Arts Graph. du M. Carnavalet	20 000 dess., 150 000 est., 20 000 cart. post., 5 000 aff.		150 000 phot.		
	B. -C. de D. du M. d'Art det d'Hist. du Judaïsme	10 000 phot.n. et b., dia. et ekta.				
	D. du M. d'Art Moderne de la Ville de Paris			doc. disponibles à la photothèque du M. Carnavalet		
	B. et C. des Est. du M. de l'Armée	5 000 dess., 10 000 est., 50 000 phot. anc., 1 200 plans				

Région : PARIS (suite 4)						
Ville	Etablissements	Nombre d'im. originales	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
	B. du M. de l'Homme	300 000 phot.				
	D. du M. de l'Orangerie	œuvres de la collection				
	C. des Est. du M. de la Mode et du Costume	est., phot., dess.				
	B. et D. du M. de la Poste	800 cart. et pl., 1 800 aff., 7 500 cart. post.		10 000 phot. n. et b., 6 000 dia.		
	B. du M. de Montmartre	Plus de 2 000 est., phot.,...				
	D. du M. des Plans-Reliefs	1 200 plans, cart. et dess.		plus. milliers de phot.		
	Dép. des Arts Grahiques-D. du M. du Louvre			103 500 phot.		
	C. de D. du Dép. des Peintures du M. du Louvre			200 000 phot. et coupures de cat. de vente classés par écoles puis par artistes		
	C. de D. du Dép. des Sculptures du M. du Louvre			25 000 phot.		
	B. du M. du Petit-Palais	19 000 dess. et est.				
	M. Gustave Moreau	phot. et est.				
	B. du M. Nat. des Arts et Trad. Populaires	serv. Archi. : 100 000 cart. post. anc., 41 000 calques, dess. techniques serv. iconoth. : 90 000 est., aff.,.....		serv. Archi. : 200 000 phot.		
	D.-B. du M. N. des Monuments Français			photothèque		
	B. et D. du M. N. Picasso			3 000 phot. en cours d'invent.		
	B. du M. Rodin	Dép. Photothèque anc. : 7 500 photogravures				
	B. du M. Zadkine	phot. de et sur Zadkine				
	C. d'info. et de D. du Pavillon de l'Arsenal	40 000 phot. depuis 1940, 15 000 dia.				

Région : PARIS (suite 5)						
Ville	Etablissements	Nombre d'im. originales	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
	Fonds A. Grenier de la Revue Gallia			100 dia.		
	D. de la Société Française de Photographie	500 000 phot.anc.				
	B. de l'UCAD	environ 1million d'est., phot., défets d'ill.,...				
	C. de D. de l'UFAC	60 000 phot. et 15 000 dess. et est. de mode				
	B. Gaston Baty. Institut d'etudes théatrales. Univ. de Paris III			17 900 dia. et phot.		

Région : PAYS-DE-LOIRE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
	Archiv. dép. du Maine-et-Loire					partiel
ANGERS	<i>Artothèque d'Angers</i>		575 est., phot., dess., collages			
	Bibliothèque Municipale	plus. centaines d'est., 200 cart. et pl., plus. milliers de phot. du 19 et 20e s.				
	B. de l'EC. Rég. des B-A et Arts appliqués			5 000 dia.		
	Serv. de D. du M. des B-A			30 000 phot.		
	C. de D. Intern. de la Tapisserie du M. Jean Lurçat			10 000 dia., 50 ekta., 1 500 tir. papier		
CHOLET	B. du M. Municipal			environ 9 000 dia.		
LAVAL	C. de D. du M. du Vieux-Château-M. d'Art Naïf	2 000 cart. post.				
MANS (LE)	Bibliothèque municipale	600 est. et 50 dess.				complet
	B.-D. de l'Ec. Rég. des B-A	artothèque en cours de constit.				
LES SABLES-D'OLONNES	D. du M. de l'Abbaye Sinte-Croix	2 000 pl. de verre		5 000 dia., 200 ekta, 250 tir. papier n. et b.		
NANTES	<i>Artothèque de Nantes</i>		1 000 est., dess., phot., collages			
	Bibliothèque Municipale	phot; dess. d'archi. (fds Normand)				
	CAID de la DRAC Pays-de-Loire			fds en cours de constit.		
	B. du Serv. Rég. de l'Archéo. DRAC Pays-de-Loire	1 500 cart. et pl.		3 000 dia.		
	C. de D. du Patr. de la DRAC Pays-de-Loire			170 000 phot. (nég., ekta.)		
	B. de l'Ec. d'Architecture			3 000 dia.		
	C. de D. de l'Ec. Rég. des B-A			10 000 dia.		
ROCHE-SUR-YON(LA)	Bibliothèque municipale					partiel

Région :		PICARDIE				
Villes	Etablissements	Nombre d'im. originales	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
ABBEVILLE	Bibliothèque Municipale	est. (dép. de la Somme), dess. 19e s.			18 984 im.	partiel
AMIENS	Bibliothèque Municipale <i>Artothèque</i>	20 000 est. (fds rég.), 5 800 aff., 1 400 plans, artothèque (dep. 1993)	300 est. et phot.			partiel
	C. rég. de la D. archéo. Serv. Rég. de l'Archéo. DRAC Picardie			1 250 phot., 35 000 dia.		
	D. du Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Picardie	400 relevés et cartes, fds de phot. aériennes et anc.		30 000 phot. n. et b., et dia., 25 000 clichés, mcf. du dép. des Est. de la BNF su la région		
	D. Serv. Rég. des Mon. Hist. DRAC Picardie			60 000 dia., 5 000 cart. à fenêtre reprod. plans anc.		
	B. de l'ESAD			dia.		
	C. de D. FRAC Picardie			dia.		
	B. du M. de Picardie			phot. n. et b. des œuvres du M., 600 ekta., 3 000 dia.		
BEAUVAIS	B; du M. Dép. de l'Oise			phot. des des œuvres du M		
CHANTILLY	B. de l'Inst. de France. Musée Condé	3 000 dess. et 2 500 est.				
COMPIEGNE	Bibliothèque Municipale	est., phot., cart. post., aff., ...				
	<i>Galerie de prêt - espace Jean Legendre</i>		750 est. et phot.			
	B. du M. N. du Château	du daguerréotype à l'ektachrome				
DOUAI	Bibliothèque Municipale				3 684 im.	complet
LAON	Bibliothèque Municipale	phot. de cirque				partiel
SAINT- QUENTIN	Bibliothèque Municipale					partiel
SOISSONS	Bibliothèque Municipale					partiel

Région : POITOU-CHARENTES							
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT	
ANGOULÊME	Artothèque-M. du Papier-Ass. du C. d'art plastique		545 est., phot.				
	Galerie MR (secteur privé)		300 dess., peint.				
	Méd. du C. N. de la Bande dessinée et de l'image			photothèque en cours			
	B. du M. des B-A			sur demande			
COGNAC	Bibliothèque Municipale			phot.			
LIGUGE	B. de l'Abbaye St-Martin	im. pieuses du 17 au 19e s.					
POITIERS	Artothèque-Médiathèque François Mitterrand		200 est.				
	Bibliothèque Municipale	12 000 phot., est., cart. post., aff.		phototh. sur l'art roman			
	D. de la Conserv. des Mon. Hist. DRAC Poitou-Charente			25 000 dia., 100 phot. n. et b.			
	C. de D. du Patr. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Poitou-Charentes	1 300 pl. de verre, 1 000 pl. de verre, 1 000 cart. post., 900 plans et relevés			150 000 nég., ekta., dia. Mcf du dép. des Est. de la BNF sur la région, 71 mcf repr. d'archiv. des mon. hist. sur la rég.		
	B. de l'Ec. Rég. des B-A			2 500 dia.			
	D. et B. du M. Sainte-Croix			5 à 600 dia., 8 000 repr. des œuvres du M.			
	BU. sect. Droit-Lettres. Univ. de Poitiers			100 phot.			
	CESCM du C. d'Etude. Univ. de Poitiers			123 000 dia. et phot. en n. et b.			
ROCHELLE (LA)	Bibliothèque Municipale Artothèque	arth. créée en 1984	650 est., phot.				
	C. de D. Arts et Spect. de la BM	aff.					
SAINTES	D-B. du Conservatoire des M. de Saintes			5 863 dia.			

Région : PROVENCE-ALPES-CÔTE- D'AZUR						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf img. / IRHT
AIX-EN-PROVENCE	Archives municipales					à compléter
	Bibliothèque municipale					complet
	Biblio Service Métiers d'Art. B. Méjanes	8 250 planches 19e s.		8 000 dia.		
	BiAA. du C. Camille Jullian. Univ. de Provence-CNRS			20 000 dia., 168 000 nég. n. et b.		
	B. Serv. Rég. de l'Archéo. DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur			37 000 nég. n. et b., 10 000 dia. consult. selon cond. particul.		
	D. Serv. Rég. de l'Invent. DRAC Provence-Alpes Côte d'Azur	5 600 relevés d'archit.		105 000 phot.n. et b. et dia.		
	D. Serv. Rég. des Mon. Hist. DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur			50 000 dia.		
	Méd. de l'Ec. des B-A et Arts Appliqués			10 000 dia.		
	B. du M. Granet			3 000 phot.		
	Musée Arbaud					complet
APT	Archives municipales					à compléter
ARLES	Archives municipales					à compléter
	Médiathèque Municipale. <i>Artothèque</i>	300 œuvres à l'artoth.	350 est., phot., aquarelles			complet
	<i>Photothèque-Rencontres Internationale d'Arles</i>		320 phot.			

Région : PROVENCE-ALPES-CÔTE- D'AZUR (suite 1)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf img. / IRHT
AVIGNON	Archives dép. du Vaucluse					complet
	C. de Rech., de D. et de Consult. publique des Arch. du Film Expérimental	100 aff.				
	Bibliothèque Municipale	60 000 est.			23 079 im.	complet
	C. de D. Dép. des Arts du Spectacle Maison Jean Vilar	1 000 maquettes de costume environ		3 000 dia.		
	B. du C. Intern. de la D. et de la Rech. du Petit-Palais			phot. :peint. ital. ; nég. et dia. : peint. médiévale fr.		
	B. de l'Ec. Munic. des B-A			4 000 dia.		
	B. du M. Calvet	phot. 1880-1940 (fds Bartesago)				
CANNES	B. du M. de la Castre	cart. post.				
CARPENTRAS	Bibliothèque municipale					à compléter
	B. Inguimbertaine	10 000 est.				
DRAGUIGNAN	Archives municipales					complet
	Bibliothèque municipale					complet
FONTANE-DE-VAUCLUSE	M.-B. François Pétrarque	354 EST. et dess., 12 cart. et pl., 93 phot.				
FOS-SUR-MER	<i>Artothèque de Fos-sur-Mer</i>		fds de Miramas			
FREJUS	Bibliothèque municipale					complet
GRASSE	Archives municipales					complet
	Bibliothèque municipale					complet
	B. du M. d'Art et d'Hist. DE Prov. ET M. Fragonard	2 500 est., plus. milliers de phot. et cart. post.				
HYERES	Bibliothèque municipale					complet
ISTRES	<i>C.E.C. Les Heures Claires</i>		fds de Miramas			

Région : PROVENCE-ALPES-CÔTE- D'AZUR (suite 2)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf img. / IRHT
MARSEILLE	Archives dép. des Bouches-du-Rhône					complet
	Archives municipales	plus. milliers de dess. de l'Ec. des B-A (1824-1960)				
	<i>Artothèque Antonin Artaud - Lycée Antonin Artaud</i>		N.C.			
	Bibliothèque Municipale	4 000 phot; sur la rég.				complet
	B. de l'Ec. d'Art et Ec. d'Archi.			diathèque		
	B. du M. des B-A	1 500 dess. environ				
MARTIGUES				dia. (œuvres du M.), dia. du CNDP		
MIRAMAS	Médiathèque Intercommunale de Fos. <i>Artothèque</i>	800 est et phot. (artoth.)	1 150 lith. et phot.			
NICE	Archives dép. des Alpes-Maritimes					à compléter
	<i>Artothèque de Nice</i>		280 est., phot.			
	Bibliothèque Municipale	500 est.contemp. et aff.				complet
	C. de D. du M. d'Art Contemp.			2 000 dia.		
	C. de D. du M. Matisse			photothèque		
	B. du M.N. du Message Biblique Marc Chagall			phot. en cours de classement		
	BU sect. Lettres et Sci. Univ. de Nice-Sophia-Antipolis			5 000 dia.		
TOULON	Bibliothèque municipale					complet
	B. de l'Ec. des B-A			2 000 dia.		

Région : RHÔNE-ALPES						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
ANNECY	Bibliothèque Municipale <i>Artothèque</i>	œuvres de l'artoth.	822 est.			
	B. et D. du C. N. de Rech. Archéo. Subaquatiques			10 000 dia.		
	B. de l'Ec. de B-A			5 000 dia.		
BRON	C. de D. Théatrale et Cinématogr. Serv. Comm. de la D. Univ. Louis Lumière	3 000 phot., 1 500 aff., 1 200 maquettes				
CHAMBERY	Bibliothèque municipale					partiel
	<i>Artothèque -M. des B-A</i>		330 est., dess., phot.			
	B. des M. d'Art et d'Hist.			20 000 phot. n. et b., 26 000 dia.		
GRENOBLE	Bibliothèque Municipale - B. Grand' Place <i>Artothèque</i>	artoth. : 1 207 est. contemp.	1 720 est., dess., phot.			partiel
	B. de l'Ec. des B-A			7 000 dia.		
	C. de D. de l'Ec. d'Architecture	600 plans		7 000 dia.		

Région : RHÔNE-ALPES (suite 1)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
LYON	Bibliothèque Municipale	30 000 est., 3 600 doc. iconogr., 5 000 phot. sur hist. de Lyon, 1 000 aff. ; Fondation N. de la Phot. : 1 500 phot. contemp., 1 930 phot. (expo. itinérantes), 30 000 pl. de verre	non mentionnée dans la liste de la DAP	phot. et dia.		en cours
	B. Serv. Rég. de l'Archéo. DRAC Rhône-Alpes	dia. en cours d'exploitation				
	C. de D. Serv. Rég. de l'Inv. DRAC Rhône-Alpes			40 000 phot.		
	B. de l'Ec. N. des B-A	2 000 est.		dia.		
	C. de D. et de Rech. cinématogr. de l'Institut Lumière	5 000 aff.		5 000 dossiers phot.		
	B. du M. de l'Imprimerie et de la Banque	800 est. environ, 300 pages de titre, marques d'impr.		300 phot. n. et b., 1 500 dia.		
	B.-C. de D. du M. Hist. des Tissus et M. lyonnais des Arts Déco.	PLUS. centaines de dess. et d'est. de mode				
	B. Emile Bertaux. Sezrv. comm. de D. Univ. Louis Lumière			100 000 dia.		
MONTBRISON	Musée d'Allard					complet
ROANNE	B. et C. de D. du M. Joseph Déchelette	iconogr. locale et archéol.				

Région : RHÔNE-ALPES (suite 2)						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèques	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
SAINT-ETIENNE	<u>Bibliothèque Municipale</u>				1 702 im.	
	B. de l'Ec. d'Archi.			28 000 dia.		
	B. Jean Laude du M. d'Art Moderne			15 000 dia., phot. n.et b., ekta.		
SAINT-FONS	D. du C. d'Arts Plastiques <i>Artothèque</i>		530 est., dess., huiles, sculpt., phot.	10 000 dia. 20e s. (en prêt)		
SAINT-PRIEST	<i>Artothèque - C. Culturel Théo Argence</i>		520 est., phot.			
SAINT-ROMAIN-EN-GAL	B.-D. du M. Archéo.			8 000 dia. et 8 000 nég. n. et b.		
SAINT-VICTOR-SUR-RHINS	Archives municipales					complet
VALENCE	B. de l'Ec. des B-A			1 500 dia.		
	B. du M. des B-A	coll. de sanguines 18 e s.		2 000 dia.		
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	Serv. de doc.Centre cult. Espace Arts Plastiques <i>Artothèque</i>	artoth. : 500 est.et phot.	580 est., phot., sculpt., dess.			
VILLEURBANNE	D. de l'Institut d'Art contemp. Le Nouveau Musée			en cours de traitement		
	Maison du livre, de l'image et du son <i>Artothèque</i>	artoth. : plus de 400 est. et phot.	600 est., phot.	1 000 dia.environ		

Département : MARTINIQUE						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèque	reprod. et photothèques	Mcf / DLL	Mcf MNS / IRHT
FORT-DE-FRANCE	B. de l'Ec. des B-A			1 500 dia.		

Département : REUNION						
Villes	Etablissements	Nombre d'im. orig.	Artothèque	reprod. et phototh.	Mcf / DLL	Mcf mns / IRHT
<i>SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</i>	<i>Artothèque du Département. de la Réunion</i>		300 est., dess., huiles			